



M. Jean-Marie Bélanger.

DIEPPE: UN SURVIVANT RACONTE...

♦ Mercredi de cette semaine, soit le 19 août, le Canada participera aux cérémonies qui marqueront le 45e anniversaire du raid sur Dieppe, au nord de la France. Notre journaliste, Monique Duval, qui est déjà sur place pour assister à l'événement de mercredi, nous parle des diverses activités prévues. Par ailleurs, elle nous livre, aujourd'hui, le témoignage d'un survivant de Dieppe, M. Jean-Marie Bélanger, de Sainte-Foy, qui a vécu le conflit mondial de 1939-1945 en servant dans la marine de guerre. M. Bélanger, qui se demande encore aujourd'hui si ce raid était justifié, raconte ce débarquement.

Page A-3

TABLOID SPORT

JEUX DU QUÉBEC

PREMIÈRE PLACE À LA RÉGION DE QUÉBEC

♦ La région de Québec a terminé en première place à l'issue des 23e Jeux du Québec qui se sont terminés hier à Val-d'Or.

Page 9

UN MAUVAIS SORT SUR LES OILERS?

Page 6

MÉTÉO



Chaud, humide et brumeux avec possibilité d'averses ou d'orages. Maximum de 26 à 28. Demain: averses ou orages.

Détails, page C-8

SOMMAIRE

Annonces classées.....	C-8 à C-14
Arts.....	B-7 et B-8
Automobile.....	Cahier C
Bridge.....	C-12
Crayons de soleil.....	C-16
Décès.....	C-15
Economie.....	A-6 à A-8
Editorial.....	B-4
Horoscope.....	C-12
Monde.....	B-5 et B-6
Mots croisés.....	C-10
Mot mystère.....	C-11
Où aller à Québec.....	B-8
Patron.....	C-14

BELLECHASSE

UNE BALEINE DE 25 TONNES VIENT MOURIR AU LARGE DE SAINT-MICHEL

♦ L'anse de Saint-Michel de Bellechasse grouillait de monde hier. Et pour cause. Une « visite inattendue » : un rorqual commun de 25 tonnes flottant à la dérive dans le Saint-Laurent, à un kilomètre à l'est de la marina. Des centaines de curieux ont attendu que les équipes de la Garde côtière ramènent sur la berge le mammifère cétacé de sexe mâle, d'une longueur de 46 pieds, mort depuis au moins une semaine. Notre journaliste Isabelle Jinchereau s'est rendue sur les lieux.

Page A-8



Une baleine qui a attiré bien des curieux à Saint-Michel.

LE SOLEIL



LUNDI 17 AOÛT 1987
QUÉBEC, 91e année, no 227

48 pages, 3 cahiers + 1 tabloïd Livraison à domicile (7 jours) 2,75\$
illes de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 50¢ 35¢

AU PÉNITENCIER DE DONNACONA UN DÉTENU TUÉ PAR UN GARDIEN

♦ Un détenu de 38 ans, incarcéré depuis à peine deux semaines au pénitencier à sécurité maximale de Donnacona, est décédé vers 15h hier dans la cour extérieure de l'établissement, après avoir été atteint d'une balle au cœur, tirée par un gardien posté dans une tour.

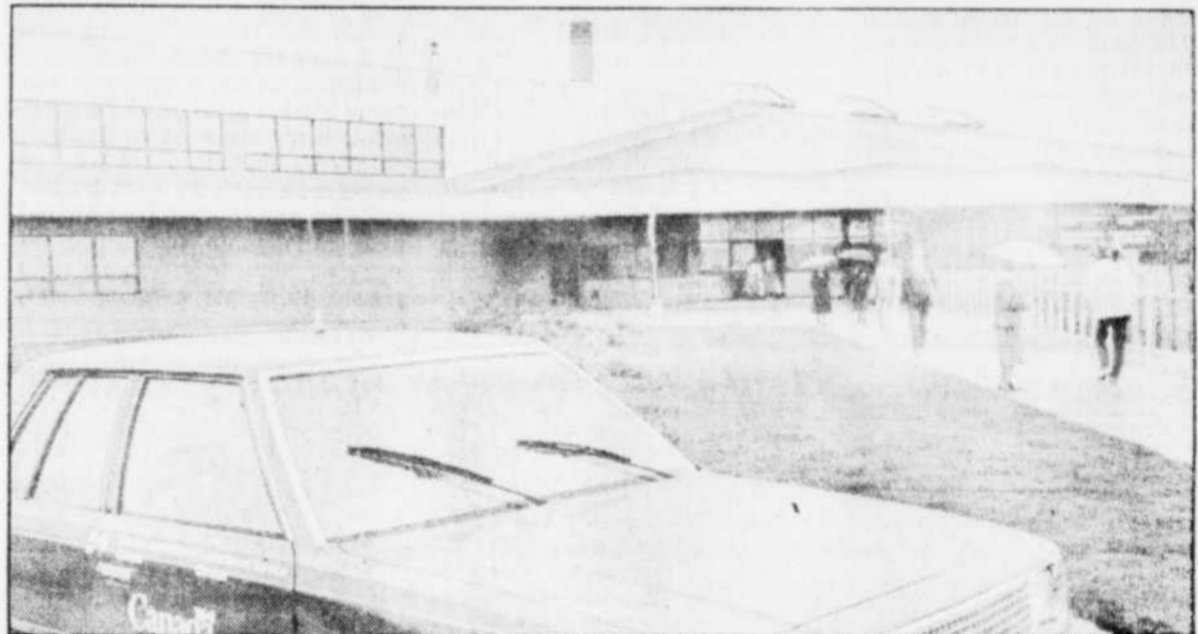
par Isabelle JINCHEREAU

Quelques minutes auparavant, Christian Bouchard, un ancien prisonnier de l'institut Archambault, avait agressé deux agents de correction avec un bâton de baseball dont il s'était emparé dans le gymnase.

Pour des raisons non encore identifiées, le suspect a réussi à s'emparer d'un bâton appartenant à une équipe de joueurs de la Ligue paroissiale de Cap-Santé, venue disputer un match avec les détenus dans la cour. La partie, qui s'était déroulée sans encombre, était terminée lorsque Bouchard s'est éloigné du groupe et a saisi l'un des bâtons laissés dans le gymnase pour se lancer à la poursuite de deux agents non armés dans un couloir.

Lire A-2, DÉTENU

AUTRES INFORMATIONS, PAGE A-2



Le pénitencier de Donnacona connaît son incident le plus grave depuis son ouverture.

À DETROIT UN AVION TOMBE: PLUS DE 140 MORTS

♦ ROMULUS, Michigan (AP, AFP). Un avion de ligne de la Northwest Airlines ayant au moins 146 personnes à son bord s'est écrasé hier soir à l'aéroport métropolitain de Detroit, selon les autorités et des témoins.

Il était impossible de connaître le nombre de victimes, mais des témoins ont affirmé qu'il y avait des survivants. Cependant, CBS a rapporté que le seul survivant connu était une fillette de quatre ans qui a été gravement brûlée et qui a été conduite à l'hôpital.

Carl Denton, un gardien de sécurité au Airport Hilton voisin qui s'est rendu sur les lieux, a déclaré au réseau de télévision CNN: « Je ne puis imaginer qu'il y ait des survivants. Il y avait beaucoup trop de feu. »

Lire A-2, AVION

L'AUTOMOBILE



LOCATION À COURT TERME

♦ Si vous avez l'intention de louer une voiture pour la journée, la fin de semaine, la semaine ou encore pour un mois, il est préférable de vous armer d'un peu de patience. Car trouver le locateur qui accorde les meilleures conditions exige un interrogatoire en règle sur une foule de questions. C'est ce dont nous parle, aujourd'hui, notre journaliste Robert Fleury. De plus, dans le même cahier, LE SOLEIL, en collaboration avec le CAA-Québec, vous invite à participer au sondage sur la durabilité des automobiles et camionnettes en répondant à un tout nouveau questionnaire. Voir cahier C

VACANCES INSOLITES



DÉCOUVRIR HULL ET OTTAWA EN VÉLO...

♦ La région Hull-Ottawa possède le plus grand réseau de pistes cyclables de l'Est du pays. Et la récente visite à Québec, du maire de Hull, Michel Léger, venu en vélo, faire la promotion des pistes cyclables auprès de son homologue Jean Pelletier, de la ville de Québec, a donné l'idée à notre journaliste Claude Vaillancourt d'aller vérifier sur place la chance des amateurs de vélo du coin. Ci-dessus, le long de la rivière Rideau, il a emprunté, avec sa petite famille, la « promenade des Outaouais » qui permet, sur chaque rive, de découvrir les villes de Hull et d'Ottawa.

Les détails, page B-1

POINT DE VUE

L'ALLIER NE COMPREND PAS QUÉBEC

♦ Sous la rubrique POINT DE VUE, le consultant Jean-Paul L'Allier dit ne pas comprendre pourquoi la ville de Québec s'entête à livrer l'îlot St. Patrick et la Grande-Allée aux promoteurs immobiliers et à vouloir ainsi se défigurer davantage. Il met l'administration Pelletier en garde contre les dangers de la myopie relative à ce type de développement pour l'avenir d'une ville du patrimoine mondial.

Page B-4

DÉTENU (suite de la première page)

Le détenu a asséné plusieurs coups de bâton aux deux hommes, en blessant un grièvement. Ignorant les avertissements verbaux lancés par les gardiens de la tour de guet et de la passerelle de sécurité surplombant le bâtiment, le suspect a continué à s'en prendre aux surveillants en fuite sur le terrain de jeux et qui tentaient de se protéger avec leurs mains.

Les gardiens ont donc lancé un second ordre, cette fois en tirant plusieurs coups de semonce, en vain. Le détenu s'apprêtait à taper une fois de plus sur l'une de ses victimes, couchée sur la terre battue, lorsqu'un des gardiens l'a atteint mortellement au coeur avec son arme de service.

Christian Bouchard purgeait une sentence de 20 ans pour une tentative de meurtre sur un policier survenue lors d'un vol à main armée à Montréal en 1985. Le Montréalais avait été également mêlé à une autre agression contre un policier de Lévis il y a sept ans.

Selon les informations recueillies par le SOLEIL hier soir, Bouchard venait d'être transféré de l'Unité spéciale de détention de Montréal. On ignore les motifs de son geste et une brochette d'enquêteurs de l'Unité des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec tentent de faire la lumière sur ce drame. Selon un porte-parole de la SQ, il semble qu'en aucun moment au cours du tir, la vie des invités ne fut mise en danger. Les invités près de la scène ont eu le temps de s'éloigner avant que les événements ne se précipitent.

L'un des deux gardiens a dû être hospitalisé au Centre hospitalier de l'université Laval, souffrant de fractures aux côtes et à un bras. Il a également le poignet blessé. Son confrère a été plus chanceux et s'en est tiré avec de multiples

contusions.

Toujours selon des informations obtenues par Le SOLEIL, les autorités de la prison, craignant une prise d'otage ou une autre effusion de sang, ont dû utiliser les chiens pour s'approcher des gardiens effondrés dans la cour et autour desquels plusieurs prisonniers s'étaient rassemblés.

Des sources dignes de foi ont également confirmé au journal que depuis une semaine, la tension serait extrêmement vive à l'intérieur de l'établissement, qui a accueilli ses premiers occupants en septembre 1986. Ainsi, il y aurait eu des règlements de compte entre les prisonniers et des blessures auraient été causées à la gorge d'un détenu avec un couteau. Jeudi, un autre se serait coupé le pénis avec une lame et les médecins ont dû lui greffer son organe.

La moitié de la population de l'institution purge des peines de 25 ans et plus. La majorité des 359 détenus proviennent des établissements de Laval; plusieurs détenus d'Archambault ont également été transférés dans la plus vaste maison à sécurité maximum jamais construite au pays. Hier, les mesures de sécurité ont été doublées dans l'établissement. Toute la journée, un policier de la Sûreté municipale de Donnacona a gardé l'entrée de l'unique voie conduisant au pénitencier.

Les autorités pénitenciaires ne commenteront pas les événements avant aujourd'hui. Mais le communiqué émis hier par le Service correctionnel du Canada mentionnait qu'à la suite de cet incident, tous les détenus avaient été retournés en cellule jusqu'au souper et la situation était calme. Le coroner Yvon Naud devait effectuer une autopsie ce matin sur le corps de la victime.

Détenu abattu par un gardien à Donnacona

L'incident a eu peu de témoins

«C'est un bâton de métal appartenant à l'équipe de balle-molle de Cap-Santé venue disputer un match amical avec les détenus du pénitencier de Donnacona dont Christian Bouchard s'est emparé pour s'en prendre à un surveillant, mais l'incident n'avait aucun rapport avec cette rencontre sportive et s'est déroulé à l'insu de la majorité des visiteurs.

par Michel TRUCHON

Quelques joueurs rencontrés, hier soir, par les représentants du SOLEIL ont raconté le peu de détails qu'ils connaissent de la tragédie qui s'est déroulée en l'espace de quelques secondes. Ils ont insisté pour garder l'anonymat, refusant même de se laisser photographier de dos.

«Tout s'était déroulé le plus normalement et le plus calmement du monde et nous venions d'entrer dans le gymnase où les détenus avaient organisé une petite réception et où nous avons fraternisé pendant quelques minutes. Nous avions ramassé notre équipement de balle-molle et nous l'avions rangé du côté de la scène», raconte un des joueurs.

Quelques instants plus tard, un des détenus lance à voix haute: «Tiens, Piccolo est en train d'en faire une bonne!». Personne ne semble l'avoir directement vu fouiller dans le sac de l'équipe de Cap-Santé pour s'emparer de la plus grosse batte et la cacher derrière son dos avant de se diriger vers la porte où des surveillants étaient de faction à l'extérieur.

Tout s'est passé dehors et la douzaine de joueurs visiteurs de même que les détenus qui se trouvaient avec eux n'ont pas été témoins de la tragédie. Quelques-uns seulement ont eu connaissance du brouhaha quand Christian Bouchard s'est attaqué aux gardiens et rares ont été ceux qui ont entendu les coups de feu.

«Puis on a entendu dire que Piccolo avait attaqué un gardien et qu'il avait été abattu», précise un des joueurs. Dans le gymnase, malgré la tension et un certain énervement, il n'y a pas eu de panique. «On commençait à trouver ça moins drôle, mais il y a des détenus qui sont venus nous trouver, qui nous ont tapé sur l'épaule pour essayer de nous sécuriser. Ils nous ont dit de ne pas nous inquiéter,



Seul le maire de Cap-Santé, M. Roger Dussault (à droite), a accepté de se laisser photographier lors de l'entrevue accordée au SOLEIL par quelques membres de l'équipe de balle-molle qui ont été témoins indirects des incidents dramatiques survenus hier après-midi au pénitencier de Donnacona.

que de tels incidents étaient normaux en milieu carcéral. Puis nous nous sommes dit que nous n'avions rien à craindre, étant donné que la foire se passait à l'extérieur.»

Si plusieurs détenus se sont approchés des fenêtres pour essayer de voir ce qui se passait et même si plusieurs ont lancé des remarques insultantes dans le genre «Gang de cochons! Gang de sales!» en apprenant qu'un des leurs venait d'être abattu, les prisonniers ont quand même gardé un certain calme, raconte un des joueurs.

Les visiteurs, une douzaine de joueurs volontaires venant de trois ou quatre équipes de la Ligue paroissiale de balle-molle de Cap-Santé, ont eu le temps de voir le surveillant blessé transporté sur une civière avant d'être isolés dans une pièce adjacente.

Selon l'un d'eux, il n'y avait pas de gardien sur le terrain même où s'est déroulé le match (gagné 12-11

par les détenus) à l'exception d'un représentant du pénitencier effectuant sa tâche de directeur des sports. Les spectateurs étaient un groupe de détenus. Les seuls surveillants visibles étaient ceux postés sur les murs et dans le mirador. Dans le gymnase, il n'y avait pas non plus de surveillance directe, le seul présent étant toujours le directeur des sports. Cependant, selon un joueur, des surveillants se trouvaient dans la portique et c'est à eux que Bouchard s'en est pris.

Les joueurs de Cap-Santé ont été gardés une quinzaine de minutes dans la pièce où le directeur des sports les avait conduits en leur disant «Vite, les gars, ça presse!» Puis ils ont été transférés dans un bureau de l'administration où des représentants du pénitencier leur ont posé quelques questions. Ils ont pu repartir vers 17h45 soit environ trois heures après les incidents.

Les membres de l'équipe n'ont

rien à dire contre les détenus qu'ils avaient rencontrés dans ce match amical: «Piccolo n'était pas l'un d'eux. Ils sont conscients qu'ils vont perdre leurs privilèges de loisirs pendant un certain temps. Quelques-uns d'entre eux nous ont dit que c'était dommage et qu'ils espéraient que cela ne nous empêcherait pas de revenir.»

Mais, selon toute vraisemblance, plus de la moitié des joueurs de balle-molle présents hier semblent déterminés à ne pas remettre les pieds au pénitencier, du moins cette année.

Pour sa part, le maire de Cap-Santé, M. Roger Dussault, a dit que cette affaire était un incident regrettable mais qu'il s'agissait d'un cas isolé et pas prémédité. «Personne n'a été molesté et c'est un geste que même des détenus ont déploré. Je suis certain que cela n'empêchera pas les gens de la région de continuer à collaborer aux loisirs», a-t-il dit.

AVION (suite de la première page)

Un porte-parole de l'Administration fédérale de l'aviation à Washington a dit qu'il y avait à bord 144 passagers et cinq membres d'équipage. Le vol faisait la liaison Detroit-Phoenix, en Arizona.

Un porte-parole de la Northwest Airlines a dit que le vol 255, un MD80 de McDonnell Douglas, transportait 141 personnes et un équipage de cinq membres.

Bob Gibson, le porte-parole, a dit que l'accident est survenu au décollage vers 20h45.

L'avion aurait heurté un pont qui enjambe une autoroute peu avant 21h, près des bureaux d'une agence de location de voitures, et pourrait avoir été en flammes avant

la première page)

son écrasement, selon des témoignages fournis à la station radio WWJ.

«C'est un gros avion», dit Peter Pappas, un commis à l'hôtel Hilton de l'aéroport, situé à près de deux kilomètres du lieu de l'écrasement.

L'avion aurait touché au moins une voiture sur le pont, selon le poste de radio.

Un témoin à un poste d'essence du voisinage a déclaré que l'avion semblait avoir de la difficulté à trouver la poussée nécessaire au décollage.

Une équipe d'enquêteurs a déjà quitté Washington pour se rendre à Detroit.



Ces deux bambins ne semblaient pas être ennuyés outre mesure par le mauvais temps. Le soleil était dans leur esprit.



Petite balade romantique sous un ciel pluvieux.

Week-end sous la pluie

La pluie avait donné rendez-vous aux promeneurs du dimanche, hier, dans un Vieux-Port assombri par le mauvais temps. Clowns, musiciens, jongleurs, qui devaient s'exécuter à l'extérieur, ont dû se réfugier dans le hangar du Grand marché pour la journée. Certaines personnes ont cependant préféré braver les gros nuages gris et c'est bien à l'abri sous un parapluie que la promenade dominicale s'est effectuée.



Pour abriter toute la petite famille, ça prend un grand parasol!



Les artisans qui ont participé à Plein Art ont toutes les raisons de se réjouir puisque les ventes ont été visiblement très bonnes cette année.

Hausse de 20% des ventes

Plein Art 87 aura comblé organisateurs et artisans

♦ Tout le monde aura trouvé son profit au terme de cette septième présentation de Plein Art 87 qui se terminait, hier, à la place

textes de Michel POMERLEAU

Georges-V de Québec. Les organisateurs ont en effet été récompensés par une affluente record, tandis que la plupart des artisans ont pu hausser leur chiffres d'affaires par rapport à l'édition de l'an dernier.

Comme l'indiquait LE SOLEIL, dans son édition de samedi, Plein Art 87 a accueilli quelque 200,000 visiteurs, soit environ 30 pour 100 de plus que la moyenne des 100,000 à 125,000 visiteurs établie au cours des précédentes présentations de cet événement annuel. Comme le précisait, hier, la porte-parole de Plein Art, Mme Andrée Nolet, le chiffre de fréquentation ne peut toutefois être établi précisément, il

ne demeure qu'une évaluation puisqu'il n'y a pas de droits d'entrée à Plein Art. C'est pour cette raison que ce chiffre établi dès vendredi, à deux jours de la fin de l'exposition, n'a pas été revu à la hausse.

Par ailleurs, les artisans qui ont participé à Plein Art ont toutes les raisons de se réjouir puisque les ventes ont été visiblement très bonnes cette année. D'après un tour d'horizon effectué par les organisa-

teurs, il est plausible d'évaluer à 20 pour 100 la hausse moyenne des ventes des artisans. Ce calcul ne touche toutefois que la cinquantaine d'exposants qui étaient présents à Plein Art 86, la comparaison étant évidemment impossible à établir pour les artisans qui n'y étaient pas venus.

En hausse

Pour la cinquantaine de ces nouveaux venus à Plein Art, il semble malgré tout qu'ils aient bénéficié aussi de l'affluente de visiteurs. Pas de chiffres précis, souligne Mme Nolet, « les artisans ne tiennent pas à étaler leurs affaires », mais les ventes ont été bonnes à n'en pas douter. Selon les résultats d'un sondage mené par les organisateurs auprès des artisans, les ventes moyennes par kiosque auraient atteint environ \$10,000.

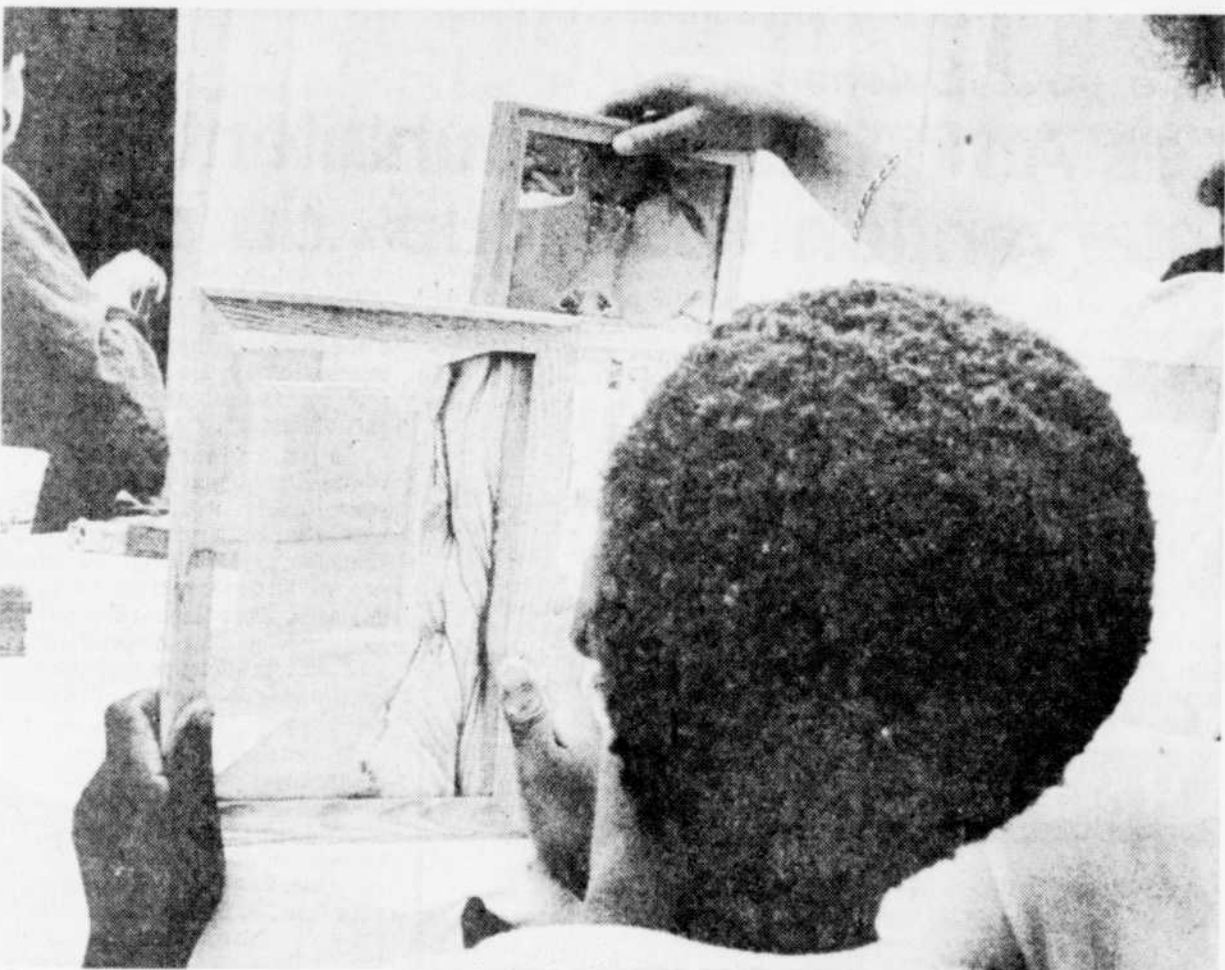
Le coût moyen des pièces vendues a par ailleurs fait un bond appréciable cette année, par rapport aux années antérieures. Il est ainsi passé de \$30 en 1986 à \$50 à \$100 cette année. On estime que cette hausse du coût moyen est attribuable au fait qu'il y a davantage de gens de la région qui visitent Plein Art. Les touristes auraient en effet tendance à acheter de plus petites pièces en guise de souvenirs. Cette année, on estime que la clientèle était composée à 75 pour 100 de gens de la région.

Les artisans étrangers

Les artisans venus d'Europe et d'Afrique, pour cette édition de Plein Art associée au prochain Sommet francophone, ont aussi connu un bon succès auprès de la clientèle. Tous ces artisans de l'étranger n'ont pas profité également de cette manne cependant. Comme le fait remarquer Andrée Nolet, l'exotisme des produits offerts a joué beaucoup. La sculpture sur ébène du Togolais Negloke M. Sewa ou les vases du céramiste marocain Ahmed Serghini attireraient plus facilement la clientèle que les dorures sur cuir, le batik ou la peinture sur soie. « Il y a des produits qui se sont moins bien vendus, explique Mme Nolet, parce que les Québécois sont plus familiers avec ces objets, comme la peinture sur soie par exemple; mais il faut penser que ces artisans, bien qu'un peu déçus, ont pu profiter de l'événement pour faire un test de marché qu'ils n'auraient pu faire autrement ».

Sur ce dernier point, la formule de Plein Art est gagnante, selon Andrée Nolet. Selon elle, cette exposition est devenue le véhicule idéal pour évaluer le marché. Les artisans ont besoin de vérifier l'intérêt de leur produit, explique-t-elle, sur toutes sortes de plans, couleurs, design, et c'est ce que Plein Art leur permet de faire.

Malgré ces petits accrocs, Plein Art peut être considéré comme un bon succès. Un autre sondage mené auprès des visiteurs indique que ceux-ci ont été tout autant satisfaits de l'événement que les artisans le sont. Le beau temps a été un facteur non négligeable pour la réussite de l'exposition, auquel il faut bien ajouter, dit Andrée Nolet, des budgets de promotion plus substantiels en vertu des fonds fournis par le ministère des Relations internationales, des produits de qualité et une présentation dans l'ensemble plus agréable. ♦



Le Soleil, Yvon Mongrain

Un des stands qui a attiré le plus de gens a été celui offrant un sablier magique ci-haut.

« Nous sommes maintenant condamnés à l'excellence »

♦ On ne se plaint jamais du succès, qui oserait le faire. Sauf que le succès, ça a un mauvais côté. Ça ne se répète pas toujours facilement. C'est dans ce sens que Michel Létourneau, le directeur général de la Corporation des artisans de Québec, qui organise Plein Art, disait, hier, au terme de l'événement, que « nous sommes maintenant condamnés à l'excellence ».

Le succès de la présentation de 1987 de Plein Art met en effet toute la pression sur les épaules des organisateurs pour répéter l'exploit l'an prochain. Si l'on se fie aux propos de M. Létourneau, Plein Art est à un point tournant de sa jeune existence. « Nous avons atteint notre vitesse de croisière cette année, dit-il, et il nous faut continuer sur cette lancée. »

Le défi est loin d'être insurmontable, selon M. Létourneau, mais il y a du travail à faire. Cette année, Plein Art a développé un large volet international, dans la perspective du Sommet francophone. Ce volet, qui a pu susciter l'intérêt de bien des visiteurs, ne sera pas facile à renouveler dans la mesure, bien sûr, ou il ne peut y avoir de sommet à tous les ans.

« Il est certain que ce volet ne pourra se poursuivre avec la même envergure, admet Michel Létourneau, mais on va tout faire pour le répéter ». Il précise que des négociations avec l'Agence de coopération culturelle et technique pourraient aboutir à la venue d'artisans de pays étrangers aux prochaines présentations de Plein Art; « on vise quatre pays par année », ajoute M. Létourneau.

Parallèlement, les organisateurs de l'événement entendent miser sur le caractère francophone de Plein Art. Tout en prenant garde que Plein Art ne se transforme pas en « ghetto francophone », M. Létourneau croit « qu'on n'a pas le choix de la francophonie ». D'après lui, c'est une simple question de logique; la population québécoise parle français et les artisans qui veulent vendre leurs produits ont tout intérêt à parler français.

Le financement

Par ailleurs, même si M. Létourneau dit ne pas le trouver « inquiétant », il restera à Plein Art le défi du financement. Sur un budget de \$310,000 cette année, \$30,000 ont été fournis par l'entreprise privée, \$70,000 provenaient de la location

des espaces de vente, une subvention est attendue du ministère des Affaires culturelles et, finalement, pas moins de \$175,000 ont été octroyés par l'organisation du Sommet francophone, soit plus de 50 pour 100 du budget.

L'an prochain, il n'y aura pas de sommet et, en toute logique, il n'y aura pas ce \$175,000 qu'il faudra théoriquement aller chercher ailleurs; une somme importante. Mais Michel Létourneau croit que le succès de la présentation 1987 permettra aux organisateurs de convaincre plus facilement les autorités gouvernementales de leur accorder les subventions nécessaires.

Cette espèce de « d'effet d'entraînement » sur lequel mise M. Létourneau devrait aussi, selon lui, faire ses effets du côté de l'entreprise privée. Il se dit à peu près assuré que le secteur privé se fera moins presser pour apporter sa collaboration financière qui fonctionne bien et qui attire du monde. Il soulignait ainsi que déjà des « majors » avaient fait des premiers contacts en ce sens. « Des compagnies, ajoute-t-il, qui nous avaient antérieurement refusé leur aide ».

À Dieppe, il y a 45 ans, avait lieu un essai de raid

♦ Le Canada participera aux cérémonies qui marqueront, mercredi, le 45^e anniversaire du raid sur Dieppe, au nord de la France.

textes de Monique DUVAL

M. George Hees, ministre des Anciens combattants dans le gouvernement fédéral et lui-même ancien militaire qui a combattu à la bataille de Normandie, en 1944, sera à la tête d'une délégation formée de 56 personnes, la plupart ayant fait partie d'une unité canadienne lors de ces événements du raid de Dieppe en 1942.

M. Hees sera accompagné de son sous-ministre, M. David Broadbent, de deux sénateurs et de trois députés appartenant à chacun des partis officiels à la Chambre des communes. LE SOLEIL sera présent aux cérémonies de mercredi.

Si la commémoration du 19 août est le principal but du voyage, le programme prévoit plusieurs autres cérémonies dites du souvenir.

Le départ a eu lieu vendredi.

En fin de semaine, la délégation canadienne s'est rendue au cimetière de guerre de Brookwood, au mémorial des Forces aériennes du Commonwealth, à Runnymede, et à Eastbourne, au monument des Ingénieurs canadiens. À chacun de ces endroits, il y a eu une cérémonie du souvenir.

Le départ de Dieppe se fera, demain, journée qui verra différentes manifestations dont une vigile au cimetière canadien de Dieppe.

Mercredi sera la grande journée et on verra la délégation canadienne aux côtés d'Anglais, de Français et d'Américains. Au programme : des défilés, des cérémonies dans des cimetières militaires, dépôts de fleurs et réception civique.

Le raid de Dieppe a touché d'autres villes en cette tristement célèbre journée du 19 août 1942. Ainsi, honorerait-on Pourville, Puy, Varengeville, Sainte-Marguerite, Saint-Martin-en-Campagne et Bervenal. Le retour au pays de cette délégation est prévue pour la semaine prochaine. ♦



Le Soleil, Raymond Lavoie

M. Jean-Marie Bélanger a fait toute la guerre 1939-1945 dans la Marine royale canadienne. Il est de Sainte-Foy et est un pensionnaire du CHUL sur lequel il ne tarit pas d'éloges, soucieux qu'est le personnel du bien-être des anciens combattants.

Un survivant doute de la justification du débarquement

♦ « Je me demande encore si ce raid était justifié. On a parlé de faux débarquement. Je dirais plutôt essai de débarquement, car, au fond, c'est ce qu'on a fait... », déclare un de ceux qui a pu revenir de ce terrible conflit mondial de 1939-1945, M. Jean-Marie Bélanger, de Sainte-Foy.

« Mais, en ce qui me concerne, j'ai fait mon devoir. J'ai obéi aux ordres, j'ai servi pendant cinq ans dans la marine de guerre sur l'Atlantique-Nord et je peux dire mission accomplie », a-t-il ajouté, encore marqué, après toutes ces années, par cette discipline et cette rigueur, qui caractérisent tous les militaires qu'ils soient de terre, de mer ou de l'air.

Il a fait son devoir, mais cela lui a coûté cher. Il y a deux ans, on devait lui amputer les deux jambes. Nombreux, m'apprend-il, sont les marins de la Dernière Guerre, qui ont subi des sorts analogues; le service dans la marine, les exercices, les sauvetages et toutes ces opérations dans des eaux glacées comme celles de l'Atlantique-Nord causent des troubles de circulation dont les marins devenus civils ne se remettent pas.

Aujourd'hui âgé de 70 ans, M. Bélanger, né d'une famille de navigateurs de Saint-Jean-Port-Joli, père de trois fils marins, se veut positif plutôt que négatif. Il apprécie le moment présent, les bons soins et la sympathie qu'on lui donne au CHUL, le fait de pouvoir lire des... récits de guerre et d'écouter de la belle musi-

que de Beethoven et de Schubert.

Entré jeune dans la Marine royale du Canada, il se vit, dès la déclaration de la guerre en 1939, sortir de la Réserve pour se joindre à l'armée active. Ces années de guerre le virent faire partie d'escortes dans l'Atlantique-Nord, « la zone la plus exposée, la plus dangereuse », précise-t-il.

Le 18 août, un message parvient de la base navale d'Halifax de se diriger vers la côte française. Certains bateaux transportaient des militaires et de l'équipement tandis que d'autres, tel celui du lieutenant Jean-Marie Bélanger, avait pour mission de protéger, de couvrir le convoi.

Aux petites heures du jour, se souvient M. Bélanger, les troupes étaient rendues, et commençait le débarquement des hommes et de leur matériel. Les Allemands, dissimulés dans la falaise, devaient vite faire feu sur eux. Des 4,963 Canadiens partis d'Angleterre pour cette bataille, 2,210 y ont laissé leur vie.

« Les écrans de fumée tendus par les navires pour dissimuler les fantassins et les chars au tir des Allemands eurent pour résultat d'empêcher les chefs de l'opération qui sont en mer de suivre les combats sur la plage », écrit l'historien de guerre Joel Tanter, phrase que pourrait reprendre M. Bélanger.

À 9h00, nous reçûmes l'ordre de repartir, ce que nous fîmes après avoir pu rescaper six ou sept soldats qui avaient pu fuir cet enfer qu'était devenue la plage de Dieppe. ♦

MARCHÉ DU JOUR

SÉRIÉS EN VIGUEUR DU 17 AU 22 AOÛT 1987.



ÉCONOMISEZ 4[¢]

PEPSI-COLA OU SEVEN-UP ORDINAIRE OU DIÉTÉ BOUTEILLES CONSIGNÉES 6 x 750 ml

PRIX DU SUPERMARCHÉ 6[¢]5

1⁹⁹



ECONOMISEZ 45[¢]

YOGOURTS AU CHOIX C'EST SI BON CRESCENT

CONT. DE 125 g DISPONIBLE À LA DOUZAINÉ SEULEMENT

PRIX DU SUPERMARCHÉ 7[¢]9

3⁴⁸

ECONOMISEZ 66[¢]

THON PALE EN MORCEAUX

CONT. DE 184 g

CLOVER LEAF

PRIX DU SUPERMARCHÉ 1⁵⁵

.89

COUPON 40[¢]

DÉTERGENT À VAISSELLE SUNLIGHT

CONT. DE 1 L

PRIX SPECIAL AVEC COUPON 1⁵⁹



ECONOMISEZ 80[¢]

JUS DE POMMES F.A.T. DE CONCENTRÉ GRANNY SMITH

CONT. DE 1.5 L

PRIX DU SUPERMARCHÉ 1⁵⁹

.79

ECONOMISEZ 110[¢]

SUCRE GRANULÉ EXTRA-FIN LANTIC

POT. DE 2 kg

PRIX DU SUPERMARCHÉ 1⁸⁹

.79

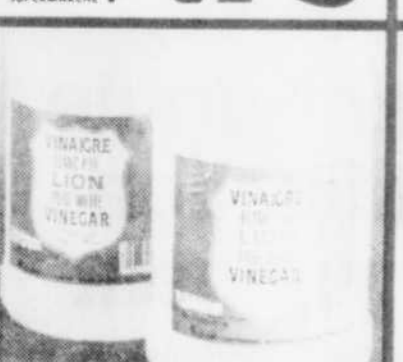
COUPON 30[¢]

TOMATES ENTIERES HEINZ

CONT. DE 796 ml

PRIX SPECIAL AVEC COUPON 89[¢]

.59



ECONOMISEZ 116[¢]

VINAIGRE BLANC LION

CONT. DE 4 L

PRIX DU SUPERMARCHÉ 2¹⁵

.99

ECONOMISEZ 210[¢]

MARGARINE MOLLE LACTANCIA

CONT. DE 1.5 kg

PRIX DU SUPERMARCHÉ 3⁹⁹

1⁸⁹

ECONOMISEZ 96[¢]

MÉLANGE À GÂTEAU SNACKIN' BETTY CROCKER

CONT. DE 400 g

PRIX DU SUPERMARCHÉ 1⁹⁵

.99



Reservez votre dimanche 23 août 1987 pour la

SUPER ÉPLUCHETTE

à Ste-Gratude de Beauport 775 avenue de l'Éducation au profit d'un projet missionnaire au Brésil

LAITUE ICEBERG

PRODUIT DU QUÉBEC CR. 18, CANADA #1

.39 ch.

BIFFECK D'INTERIEUR DE RONDE

CANADA CATEGORIE A

3²⁹

/lb

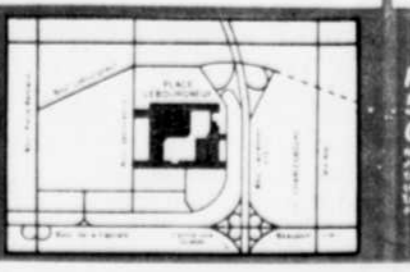
7²⁵

/kg

AVEC LES COMPLIMENTS DE VOTRE SUPERMARCHÉ

MARCHÉ DU JOUR

L'ordre du jour: ÉCONOMISEZ!



PLACE LÉBOURNEUF 5500 BOUL. DES GRADINS CHARLESBOURG

Le ministre des Forêts l'affirme L'opposition de la région de la Matapédia ne nuira pas au projet de Matane

♦ LA POCATIERE - Des approvisionnements en bois ont été concédés par le gouvernement du Québec au groupe Donohue pour l'établissement d'une papeterie à Matane et il n'est pas du tout question de changer cela pour l'instant.

par Jean Didier FESSOU

Cette affirmation, c'est celle du ministre responsable des Forêts, M. Albert Côté.

Rencontré, hier, à La Pocatière, alors qu'il participait au congrès annuel des jeunes libéraux du Québec, le député-ministre de Rivière-du-Loup a aussi précisé: « Les indices que j'ai de mes collègues fédéraux, surtout ceux de la région, me laissent croire qu'ils sont favorables à l'établissement de la papeterie à Matane ». Et ce, malgré le mouvement d'opposition en cours dans la vallée de la Matapédia.

Démarche légitime

C'est au printemps dernier que le ministre responsable des Forêts a entendu parler pour la première fois du mouvement d'opposition à l'implantation d'une papeterie à Matane, mouvement qui trouve ses racines dans la Matapédia: « J'ai rencontré le groupe au printemps et je lui ai dit que je ne voyais pas pourquoi on changerait tout ça maintenant et qu'on remettrait en question le projet de Matane ».

Tout en disant trouver « légitime » la démarche du Comité de citoyens de la vallée de la Matapédia, M. Côté assure que le choix de Matane est logique pour implanter une papeterie: « En tout cas c'est ce que nous disent les études des experts de Gaucher-Pringle et SNC-Cellulose ».

Pas sérieuse

Du même souffle le ministre Côté rejette les affirmations selon lesquelles il en coûterait \$100 millions pour « préparer » le terrain sur lequel sera construite la papeterie de Matane: « Cette affirmation n'a aucun bon sens ».

Est-ce que la démarche en



Le Soleil, Roland Marcoux
Albert Côté: Il n'y a pas de bois pour deux usines dans ce coin-là.

cours dans la vallée de la Matapédia est crédible? A cette question, le ministre responsable des Forêts répond: « Je ne peux pas leur reprocher de demander qu'on construise une usine dans la vallée de la Matapédia. Mais il n'y a cependant pas de bois pour deux usines dans ce coin-là ».

Qualifiant de « pas sérieuse » l'attitude des frères Lemaire dans ce dossier et disant que tout cela « n'irait pas très loin », M. Côté refuse d'envisager l'éventualité selon laquelle le gouvernement fédéral profiterait des circonstances pour différer une fois encore son engagement dans l'implantation d'une papeterie à Matane: « Je ne veux pas émettre d'hypothèse pour l'instant. Je crois que le fédéral a la volonté de faire quelque chose dans le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie et je souhaite ardemment que ça se fasse ».

Rumeur démentie

Par ailleurs, M. Albert Côté a profité de la circonstance pour démentir la « rumeur » selon laquelle le groupe franco-canadien Chapelle d'Arblay investirait dans la troisième machine chez F.F. Soucy plutôt que de construire une papeterie

dans la région de Rivière-du-Loup: « Je ne crois pas à ça et je n'ai pas parlé de ça avec M. Jules Soucy ».

Au contraire, d'expliquer le ministre des Forêts, le dossier d'implantation d'une papeterie dans la région de Rivière-du-Loup est très actif. Les études de faisabilité menées par la firme Lavallin sont sur le point d'être terminées et devraient être déposées le 31 août.

Du tremble

Rappelons que le groupe franco-canadien Chapelle d'Arblay propose de construire au coût de \$350 millions une usine qui pourrait produire 180,000 tonnes de papier couché pigmenté. En plus de créer 250 emplois en usine, ce projet permettrait de produire un type de papier destiné au marché nord-américain et actuellement fabriqué exclusivement en France et en Finlande.

En outre, ce projet permettrait aux producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent de fournir quelque 536,000 mètres cubes de bois, dont 25 pour 100 en tremble (un bois inutilisable actuellement). Situation qui serait très « avantageuse » pour les producteurs privés, de préciser le ministre Albert Côté.

Un petit problème

Même si tout à l'air parfait, ce projet comporte cependant un « petit problème »: celui de la participation financière des gouvernements.

Toujours selon M. Côté, le gouvernement du Québec aurait proposé d'aider le groupe Chapelle d'Arblay en garantissant ses emprunts: « C'est intéressant pour le Québec et ça ne coûte pas cher au gouvernement ».

Mais le groupe Chapelle d'Arblay « réclamerait » le même traitement accordé à Donohue pour l'implantation d'une papeterie à Matane, c'est-à-dire « l'aide » consentie autrefois à la firme norvégienne Saugbrugs: l'investisseur financierait environ 10 pour 100 de l'équité et le reste serait entièrement à la charge des gouvernements (subventions, avantages fiscaux et garanties de prêts).

Lutte pour l'autonomie Les Amérindiens souhaitent une intervention « politique » du pape

♦ MONTREAL (d'après PC) - Quelques mois après l'échec de la conférence constitutionnelle de « la dernière chance », les autochtones du Canada entendent sensibiliser de nouveau la communauté internationale à leur lutte pour l'autonomie.

La visite du pape Jean-Paul II, le 20 septembre à Fort-Simpson, fournira aux premiers habitants du pays l'occasion de renouer devant les caméras du monde entier les liens privilégiés qui se sont tissés depuis trois ans avec le Vatican. Au

cours de cette période, leurs dirigeants amérindiens du Canada ont été reçus à quatre reprises en audience privée par Jean-Paul II - privilège qui n'est accordé que rarement par le Saint-Siège.

Le responsable autochtone de la portion canadienne de la tournée nord-américaine, Jim Antoine, espère que la visite aura un contenu plutôt « politique ». Surtout après l'accord constitutionnel du lac Meech. Puisque « la possibilité d'en arriver à une entente est disparue à

tout jamais, il est important pour nous d'aller chercher de l'aide d'une personne influente au plan international », a-t-il déclaré dans une interview téléphonique de Fort-Simpson.

En fait, ce sont les deux interventions publiques du pape qui seront importantes. La première, après l'audience privée avec une dizaine de représentants autochtones, et la deuxième, en public, à l'hôtel. Pour bien faire passer leur message, les Amérindiens y sont allés de quelques suggestions à la Conférence des évêques catholiques.

M. Antoine espère qu'en transmettant leur message, les ecclésiastiques « ne dilueront pas trop » le ton de leurs prises de position. L'intervention du Saint-Père est primordiale. « De façon assez générale, pour le public du reste du monde, la prise de contact avec les peuples amérindiens du Canada sera particulièrement influencée par ce que le pape dira de nous », insiste le porte-parole amérindien.

Tournée nord-américaine

Ainsi, après sa première visite « historique » au Canada, le chef de l'Eglise catholique vient terminer ce qu'il avait commencé en septembre 1984 sous le thème « Célébrons notre foi ». Son séjour de 19 heures en terre canadienne, passe en grande partie à se reposer à Edmonton, sera essentiellement réservé aux Territoires du Nord-Ouest, où il restera moins de quatre heures.

Le tête-à-tête de Fort-Simpson surviendra six jours après une rencontre au sommet entre les autochtones des États-Unis à Phoenix en Arizona. Aucun arrêt n'est prévu dans la capitale fédérale. Pas de rendez-vous avec le premier ministre Brian Mulroney. Seule le gouverneur général Jeanne Sauvé assistera à la célébration religieuse.

Résultats

649 Vous pouvez miser jusqu'à 20h00 le jour du tirage.

Tirage du 87-08-15

10 14 21 31 34 49

No. complémentaire: **44**

GAGNANTS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
66	1	2 218 579,10\$	
56+	6	139 688,30\$	
56	245	2 616,00\$	
46	12 575	98,00\$	
36	257 803	10,00\$	

Ventes totales: 16 684 902,00\$

PROCHAIN TIRAGE: Mercredi 87-08-19

GROS LOT APPROX.: 1 400 000,00\$

RÉSULTATS ANTÉRIEURS

TIRAGE	NUMÉROS
12 août	1 4 13 16 30 31 (36)
8 août	14 18 26 39 41 49 (38)
5 août	17 29 32 41 42 43 (37)
1er août	1 4 20 28 44 47 (21)
29 juillet	10 26 31 36 39 46 (2)
25 juillet	2 11 22 23 32 40 (47)
22 juillet	1 8 26 32 43 49 (35)
18 juillet	3 8 40 46 47 48 (43)
15 juillet	4 17 29 38 39 45 (31)

Super Loto

Le billet donne droit à deux tirages consécutifs.

Tirage du 87-08-16

NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
1625767	1 000 000\$	2128970	1 000 000\$
625767	100 000\$	128970	100 000\$
25767	5 000\$	28970	5 000\$
5767	250\$	8970	250\$
767	50\$	970	50\$
67	10\$	70	10\$

DIFFUSION DES TIRAGES 20H27 A RADIO-QUÉBEC

RÉSULTATS ANTÉRIEURS

TIRAGE DU	NUMÉROS*	NUMÉROS*
2 août	2737470	2600920
19 juillet	3031628	1290029
5 juillet	1841979	2084752
21 juin	1048911	1955705

*NUMÉROS DÉCOMPOSABLES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

PRIÈRE SECOURS 687-2220

ON A BESOIN DE TON AIDE POUR ÉCOUTER

COURS DE FORMATION PROCHAINEMENT 687-3553

♦ LA PO...
béraux de...
ment du...
« mesures...
tives » pou...
de la pénu...
gions péri...
textes

Le déba...
été le plus...
l'assemble...
soulevé bi...
chez les m...
veille.

SO
Qu
cin
de

♦ Int...
et des S...
des Car...
De ce...
pour 10...
être tre...
Le no...
à celui...
question...
diminu...
dans les...
ratième...
C'est...
niveau...
respect...
La q...
vous sa...
cette pr...
tres sat...

NATION...
1987...
1982

Atlantiq...
1987...
1982

Québec...
1987...
1982

Ontario...
1987...
1982

Prairies...
1987...
1982

Col.-Brit...
1987...
1982

Les ré...
les 8 et...
plus.♦

Souhait exprimé au congrès des jeunes libéraux, à La Pocatière

Le médecin devra être forcé à aller en région

♦ LA POCATIÈRE - Les jeunes libéraux demandent au gouvernement du Québec d'appliquer des « mesures concrètes et coercitives » pour résoudre le problème de la pénurie de médecins en régions périphériques.

textes d'André FORGUES

Le débat sur cette proposition a été le plus long et le plus animé de l'assemblée plénière d'hier qui a soulevé bien davantage d'intérêt chez les militants que celle de la veille.

Les jeunes libéraux des régions ont mis passablement de détermination à convaincre ceux des grands centres de se rallier à la proposition. Un des participants a soulevé quelques remous dans l'assistance en affirmant à l'appui des mesures coercitives que « le droit commun prime le droit de la personne ».

Même si le respect des droits individuels fait parti du credo libéral en regard d'autres situations, comme dans le dossier linguistique par exemple, les jeunes des régions ont obtenu, hier, l'appui du président du P.L.O., M. Robert Benoit. In-

voquant la connaissance des régions que lui a donnée son rôle de président du parti, M. Benoit a invité les jeunes citoyens à appuyer ceux des régions périphériques et à voter pour que des médecins puissent être forcés à aller travailler en région.

En revanche, un ancien président de la Commission jeunesse libérale, M. Pierre Anctil, est lui aussi intervenu pour défendre le point de vue opposé. Quant au premier ministre Robert Bourassa, interrogé à la fin du congrès, il a indiqué que le gouvernement attendra de voir quels seront les effets des mesures incitatives déjà adoptées avant d'envisager de nouveaux gestes.

Les jeunes libéraux ont aussi voté une proposition pour que le gouvernement augmente le nombre de stages en régions pour les étudiants dans le domaine de la santé et pour qu'une aide financière et/ou technique soit accordée à ces étudiants.

Autres sujets

Au total, 19 propositions émanant de jeunes militants ou d'associations locales ou régionales de jeunes libéraux ont été adoptées, hier. Elles portent sur des sujets aussi divers que l'implantation de garderies en milieu scolaire et en milieu de travail, l'alphabétisation, l'environnement, etc.

Une proposition prônant la remise en question du caractère universel du Régime de rentes du Québec a été sérieusement débattue et a recueilli un appui substantiel sans toutefois être adoptée.

Les jeunes ont également résolu que le gouvernement doit mettre en oeuvre sans délai une campagne de sensibilisation sur les réalités des maladies transmises sexuellement, et en particulier sur le sida.

Une autre proposition adoptée stipule que le gouvernement devrait avoir comme priorité un programme d'embauche et de stages pour les jeunes de l'Abitibi-Témiscamingue dans le cadre de la réalisation de la Baie James 2.

Les priorités

Au terme du congrès, dans son discours et en conférence de presse, le président de la Commission jeunesse libérale a exprimé sa satisfaction sur le déroulement des travaux.

M. Joël Gauthier s'est particulièrement réjoui que ce cinquième congrès annuel ait réuni 1,048 jeunes, même si on en est à la deuxième année du mandat du gouvernement et si La Pocatière est à 400 kilomètres de Montréal d'où proviennent la plus grosse partie des militants.

Au cours des prochains mois, une des priorités de la Commission jeunesse sera de participer activement au débat qui suivra la publication de l'énoncé de politique du gouvernement sur la sécurité du revenu. Cet énoncé doit répondre à une revendication maintes fois ré-

voquée par les jeunes libéraux : la fin de la discrimination pour les jeunes bénéficiaires de l'aide sociale.

M. Gauthier a ajouté que les jeunes participeront activement au congrès plénière du parti, qui aura lieu en février, et où les membres de la Commission jeunesse doivent regrouper le tiers des délégués.

Prévenant les jeunes libéraux que la place qu'ils occupent dans leur parti « n'est pas immuable, figée ou acquise », M. Gauthier les a invités à l'action.

Enfin, il a rappelé les trois thèmes sur lesquels des propositions ont été adoptées, samedi, soit l'encouragement à la gestion parti-

cipative dans les entreprises, le retrait de la sécurité d'emploi pour les cadres supérieurs et les professionnels de l'État ainsi que la prise de position pour que le gouvernement interdise l'inclusion dans les conventions collectives de clauses orphelines.

Pendant la transition pré-libre-échange

Québec compte sur Ottawa pour payer l'aide aux secteurs mous

troisième dans les sondages.

Les 11 premiers ministres canadiens doivent se réunir pour discuter libre-échange, le 8 septembre, et une commission parlementaire aura lieu à Québec à compter du 15 septembre. On disposera sans doute alors de données plus précises sur la durée d'un traité éventuel et sur la durée et les modalités de la période de transition qui pourront varier selon les secteurs de production, a ajouté le premier ministre.

M. Bourassa a d'autre part annoncé, hier, avoir invité les anciens ministres péquistes Jacques Parizeau et Bernard Landry à venir se faire entendre en commission parlementaire. Tous deux ont accepté et le premier ministre attend aussi une réponse d'un autre de ses invités, M. André Raynaud, critique financier de l'opposition libérale au temps de M. Claude Ryan.

M. Bourassa croit que cette commission, en particulier les témoignages d'experts, soulèvera un grand intérêt et aura une utilité pédagogique pour les Québécois, comme ce fut le cas lors de la commission parlementaire sur l'accord du lac Meech.

Les grands défis

Auparavant, dans son discours de clôture du congrès des jeunes libéraux, M. Bourassa avait brièvement abordé le sujet du libre-échange qu'il rattachait à un des trois grands défis de l'avenir pour le Québec, celui de la productivité de l'économie.

Pour le premier ministre, les autres grands défis que le Québec doit relever sont le redressement démographique et le développement régional.

M. Bourassa a aussi dressé un bilan de l'action de son gouverne-

ment depuis 20 mois, insistant sur les mesures prises pour la jeunesse, sur le dossier constitutionnel et sur l'état de l'économie. Les dernières prévisions font état d'une augmentation de 12,2 pour 100 des investissements au Québec, cette année, ainsi que de la création de 93,000 emplois, s'est réjoui le premier ministre.

Le chef libéral a également gloriifié la place prise par les jeunes dans son parti, assurant que cela va continuer et invitant la jeunesse libérale à exercer au maximum son influence, particulièrement à l'occasion du congrès plénière du P.L.O., qui aura lieu en février.

Glissant au passage des attaques au Parti québécois, M. Bourassa a réussi son meilleur effet lorsqu'il s'est moqué de la tournée du Québec que doivent entreprendre dans un mois les députés péquistes, initiative que le PQ a baptisée « opération grandes oreilles ». « M. Pierre Marc Johnson devrait savoir qu'en politique, ce qui compte ce n'est pas la grandeur des oreilles mais ce qu'il y a entre les deux! »

VOUS CESSEREZ DE FUMER LE 1er SEPTEMBRE

Le mardi soir 18 août, au C.H.U.L. Renseignements gratuits à 19 heures. Début du cours, 20 heures. Inscription sur place: 683-2535

TABAC STOP le programme du C.H.U.L.

SONDAGE GALLUP

Quatre Canadiens sur cinq sont satisfaits des soins médicaux

♦ Interrogés, récemment, sur la qualité du service hospitalier et des soins médicaux de leurs provinces respectives, 79 pour 100 des Canadiens expriment de la satisfaction.

De ce nombre, 27 pour 100 se disent très satisfaits tandis que 52 pour 100 le sont suffisamment. Par ailleurs, 14 pour 100 disent ne pas être très satisfaits alors que 5 pour 100 ne le sont pas du tout.

Le nombre de personnes exprimant leur satisfaction est identique à celui de septembre 1982, alors que Gallup avait posé la même question. Toutefois, le taux de celles qui se disent très satisfaites a diminué depuis cinq ans dans toutes les provinces, particulièrement dans les Prairies où ce taux est présentement de 18 pour 100 comparativement à 47 pour 100 en 1982.

C'est en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique que le niveau de satisfaction est le plus élevé (85 pour 100 et 87 pour 100 respectivement).

La question posée était la suivante: « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait du service hospitalier et des soins médicaux dans cette province - diriez-vous être très satisfait, assez satisfait, pas très satisfait ou pas du tout satisfait? »

	Très satisfaits	Assez satisfaits	Pas très satisfaits	Pas du tout satisfaits	Ne savent pas
NATIONAL					
1987	27%	52%	14%	5%	2%
1982	35	44	13	4	4
Atlantique					
1987	37%	50%	11%	3%	—
1982	48	34	12	2	5
Québec					
1987	22%	51%	18%	7%	3%
1982	24	46	18	9	4
Ontario					
1987	32%	53%	9%	3%	3%
1982	35	49	11	2	3
Prairies					
1987	18%	50%	21%	9%	3%
1982	47	39	8	2	5
Col.-Brit.					
1987	27%	54%	13%	6%	1%
1982	31	45	15	5	4

Les résultats du sondage proviennent d'entrevues menées entre les 8 et 11 juillet 1987 auprès de 1,034 personnes âgées de 18 ans et plus.

ENSEIGNEMENT AUX ADULTES

Session automne 1987

(intégration au marché du travail)

TECHNIQUES DE BUREAU (412.02) *

SESSION 1

412-916-77 Dactylographie
601-911-76 Français écrit
410-110-79 Comptabilité
412-605-85 Systèmes d'archivage
412-101-85 Saisie de l'information

SESSION 2

412-201-85 Traitement de texte
412-305-85 Rédaction d'affaires
604-xxx-xx Anglais
412-806-85 Prises de notes

SESSION 3

412-301-85 Micro-ordinateur
412-505-85 Rédaction de rapports
604-xxx-xx Anglais
412-401-84 Transcription
412-635-85 Stage

HORAIRE:

du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30.

Début des cours: le 24 août 1987

- Service d'aide au placement. Aménagement possible des horaires.
- Tous nos étudiants ont accès à l'aide financière gouvernementale.
- Le collège Bart est reconnu par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.



751, côte d'Abraham, Québec G1R 1A2 Tél.: 522-3906

* Cette séquence de cours est destinée aux personnes qui désirent se recycler et qui ne visent pas nécessairement l'obtention d'un diplôme d'études collégiales.

COURS DE CONVERSATION ANGLAISE

PROGRAMME POUR TOUT NIVEAU
COURS INDIVIDUEL OU PAR PETIT GROUPE
VIDÉO CASSETTE (VHS OU BETA)
CASSETTE AUDIO (4 PISTES)

199\$

(Prix incluant l'inscription et 3 livres — Valable seulement pour cours de groupe à notre école)

3, Parc Samuel Holland, QUÉBEC

Pour plus de renseignements: **681-6375** Cours de culture personnelle

Soyez **Fotogénial!**

Club FOTOPUS

Une valeur allant jusqu'à plus de 60,00\$ pour **199\$**

Obtenez:

- 3 développements de films gratuits
- 3 rabais de 50% sur le développement de vos films
- 1 agrandissement 5" X 7" gratuit

En vente chez:

- FOTOPUS
- STEINBERG
- La Maisonée

Offre valable jusqu'au 6 septembre 1987. Films 135 - 126 - 110 et disc procédé C41 Couleur

CJMS128 CJRS150 CJTR114 CJRC1150

CKRS 102,5 fm CJRP1060

ÉCONOMIE

Conférence des ministres de l'Énergie et des Ressources du Canada L'objectif du Québec: les actions accréditatives

♦ Val-d'Or (PC) — Le Québec profitera de la conférence des ministres de l'Énergie et des Ressources du Canada, les 21, 22, 23 août prochain à Saint-Jean de Terre-Neuve, pour chercher un consensus des provinces sur certains dossiers, notamment le maintien du régime des actions accréditatives, l'exportation du niobium et l'utilisation sécuritaire de l'amiante.

de trois ans, donc un maintien de la participation d'Ottawa à 133 et un tiers pour 100 dans le régime des accréditatives, jusqu'en 1991.

Ce délai, espèrent le ministre et ses conseillers, devrait permet-

tre le démarrage de l'industrie minière québécoise, particulièrement en Abitibi-Témiscamingue, dans la Fosse du Labrador, au sud de Chapais-Chibougamau, peut-être même en Gaspésie.

Par la suite, a confié M. Savoie, l'industrie serait en mesure de s'autofinancer, sans recourir aux revenus provenant d'abris fiscaux. « Malgré certains éléments négatifs, comme les mesures sur les

gains de capital, les pertes sur placements et l'impôt minimum, a dit le ministre, le maintien des accréditatives devrait permettre au moins la réalisation des projets actuellement au stade de l'exploration. »

Le niobium

Le Québec devrait aussi tenter d'obtenir un appui des ministres présents, pour réclamer du fédéral l'abolition de l'actuelle taxe de 4 pour 100 à l'exportation du niobium.

Il s'agit d'un métal utilisé dans

certaines alliages pour alléger et renforcer le fer. Des alliages de niobium sont utilisés pour la fabrication commerciale de puissants aimants entrant dans la composition d'équipements de haute technologie. Le Québec exporte du niobium aux USA.

Enfin, le ministre Savoie entend demander à ses collègues de hâter leur ratification de l'entente de Genève sur l'utilisation de l'amiante. Certaines provinces tarderaient à procéder dans ce dossier. ●

par Camille BEAULIEU

Le ministre délégué aux Mines, M. Raymond Savoie, a confirmé en entrevue à la Presse Canadienne, que son dossier majeur lors de cette rencontre sera celui des accréditatives, et l'objectif, obtenir un sursis du fédéral à l'abolition annoncée pour le 1er juillet 1989 dans le récent Livre blanc du ministre des Finances, M. Michael Wilson.

Dans un premier temps, le ministre québécois déposera trois rapports auprès de ses collègues. En premier lieu viendra le rapport qu'il a personnellement commandé à la firme Martineau Walker et qui, dans l'ensemble, confirme les prévisions pessimistes du ministère de l'Énergie et des Ressources sur l'impact négatif du retrait fédéral du régime des accréditatives sur l'industrie québécoise de l'exploration minière.

M. Savoie déposera également un document interne de son ministère et un rapport provenant du gouvernement du Québec, tous deux commentant dans le même sens les impacts de la réforme fiscale sur l'économie de la province.

Un moratoire

À l'issue de cette séance d'information, le ministre québécois recommandera que le gouvernement fédéral décrète un moratoire



Les mines d'or du Québec, notamment celles d'Abitibi-Témiscamingue, ont pu se développer grâce aux actions accréditatives.

La mine d'or Sigma en Abitibi poursuit son ascension

♦ VAL-D'OR (PC) — Une fois toutes les deux semaines, une compagnie de Val-d'Or couple quatre ou cinq briques pas plus grosses que des briques de maçonnerie, mais dont la valeur totale va généralement dépasser le million de dollars.

Il s'agit de Mines Sigma, une compagnie minière qui produit de l'or.

L'or ne ruisselle pas sur les murs dans une mine et la présence d'or est presque imperceptible à l'oeil nu. Il faut sortir du fond de la mine 1,400 tonnes de minerai par jour pour y recueillir quelques dizaines d'onces d'or qui assurent la rentabilité de l'entreprise.

La production d'or demeure payante parce que le précieux métal demeure au prix international d'environ \$460 l'once, a expliqué l'ingénieur Claude Boulanger, qui guidait les journalistes dans la tournée. L'or a un coût de revient de quelque \$360 l'once à la mine Sigma.

La mine a célébré son cinquantenaire le 17 mars. C'est en effet le 17 mars 1937 que la compagnie avait été formée, quatre ans après que le prospecteur Heber Bambrick eut trouvé une veine de quartz prometteuse là où un arbre avait été soufflé par une explosion.

Aujourd'hui, Mines Sigma embauche 430 personnes, exploite une mine qui va jusqu'à 2 km sous terre et dont les galeries mises bout à bout formeraient un tunnel long de 200 km.

La descente à la mine se fait par un ascenseur qui parcourt 950 pieds par minute.

Il n'y a qu'un puits d'ascenseur mais d'autres puits de sortie munis d'échelles peuvent être empruntés dans les cas d'urgence.

La mine n'a été éprouvée par aucune tragédie majeure au cours de son histoire, comme l'éboulement qui avait secoué la mine voisine de Balmoral, le 20 mai 1980. ●

Deux jeunes créent une compagnie de lavage des stationnements publics

♦ HULL (PC) — Deux jeunes élèves du cégep de l'Outaouais, Claude Pagé et Erik Desjardins, ont décidé, tout en poursuivant leurs études, de se lancer en affaires en créant une compagnie de nettoyage et de lavage des stationnements publics et privés.

Erik Desjardins a 17 ans et étudie en administration tandis que son associé, Claude Pagé, 21 ans, est étudiant en sciences politiques, « pour le moment, dit-il, car je pense m'en aller en administration également ».

Hier, dans le stationnement intérieur de la maison du Citoyen, ils ont donné une démonstration de

leur savoir-faire aux représentants de la ville de Hull, espérant décrocher...qui sait, un bon contrat.

Comment se lance-t-on en affaires? Dans leur cas, ils ont tout simplement fait l'acquisition d'un balai-laveur automatique d'occasion de marque Tenant utilisé auparavant à l'édifice Lester B. Pearson. Ils ont déboursé \$15,000 pour un appareil qui se vend \$60,000 au détail, selon le représentant de la compagnie Tenant.

Leur machine peut brosser, laver et aspirer les déchets. Elle nettoie environ 60,000 pieds carrés à l'heure dans un endroit exempt d'obstacles. Elle peut aussi bien nettoyer les stationnements intérieurs en

béton, les stationnements extérieurs asphaltés, les pistes cyclables, les parcs publics ou tout autre endroit pavé.

Par exemple, pour nettoyer un stationnement intérieur comme celui de la maison du Citoyen (180 espaces et environ 80,000 pieds carrés), il faut deux employés de la ville, de minuit à huit. On arrose la surface au boyau et on passe le balai mécanique.

La démonstration des deux jeunes cégépiens et de leur machine, qui effectue le lavage et le balayage, leur a permis de prouver que la même opération peut se faire en moins de deux heures...à \$50 l'heure. ●



Avec le système des jeunes inventeurs, le nettoyage d'un stationnement de 80,000 pieds carrés prend environ deux heures à un tarif horaire de \$50.00

PORTEFEUILLE REA

MONTREAL (PC) — Voici les cours des compagnies inscrites au Régime d'épargne-actions, à la fermeture de la Bourse, le vendredi 14 août, compilés par la maison Lévesque, Beaulieu Inc.

Compagnie	Déduction en pc	Prix à l'émission	Prix au 07-08-87	Prix au 14-08-87
Abcorp 85	150	\$ 7.00	\$ 9.25	\$ 9.00
ACDS Systèmes Graphique 87	100	\$ 2.00	\$ 2.65	\$ 2.65
Acier Leroux 86	100	\$ 5.00	\$ 4.15	\$ 4.75
ADS Assosies 86	100	\$ 5.00	\$ 3.95	\$ 3.70
A.Lambert Inter 86	100	\$ 5.00	\$ 2.75	\$ 2.65
Aliment. Couche Tard 86	100	\$ 2.25	\$ 4.10	\$ 4.10
Alubec (Amusecor) 83	150	\$ 2.00	\$ 3.85	\$ 3.90
Amisco 86	100	\$ 5.25	\$ 4.40	\$ 4.90
Armex 85	150	\$ 2.00	\$ 1.10	\$ 1.10
Artopex 85	150	\$ 5.00	\$ 10.50	\$ 11.75
Astral Bellevue 82	100	\$ 4.50	\$ 9.25	\$ 9.00
Atlantic Images et Son 86	50	\$ 6.50	\$ 4.00	\$ 3.75
Auberge des Gouverneurs 86	100	\$ 4.50	\$ 3.60	\$ 3.60
Autopoint 86	100	\$ 2.00	\$ 2.30	\$ 2.19
Avcorp 86	100	\$ 7.00	\$ 9.50	\$ 8.75
Banque d'Épargne 83 (2-1)	100	\$ 9.25	\$ 17.50	\$ 17.75
Banque Nationale 85 (2-1)	50	\$ 9.25	\$ 14.00	\$ 14.13
Banque Nationale 86 (2-1)	50	\$ 14.12	\$ 14.00	\$ 14.13
Banque Royale 86	50	\$ 34.00	\$ 35.88	\$ 36.38
Bastien Inc. 87	100	\$ 4.00	\$ 3.08	\$ 2.95
Bestar 86	100	\$ 5.75	\$ 4.80	\$ 4.75
Biotech 84	150	\$ 2.50	\$ 2.40	\$ 2.35
Bois Franc Royal 86	100	\$ 3.25	\$ 10.88	\$ 12.38
Bombardier B. 85 (2-1)	50	\$ 6.87	\$ 10.88	\$ 12.38
Bombardier B. 86 (2-1)	50	\$ 6.87	\$ 10.88	\$ 12.38
Boutique San Francisco 85	150	\$ 5.75	\$ 7.50	\$ 7.50
Brevages Côté 85	100	\$ 8.50	\$ 7.00	\$ 7.25
Blitrite Nightingale 85	100	\$ 10.00	\$ 29.50	\$ 29.63
Cambior 86	75	\$ 10.00	\$ 29.50	\$ 29.63
Canam Manac A 84	100	\$ 3.17	\$ 11.63	\$ 11.38
Canam Manac A 86	50	\$ 15.50	\$ 11.63	\$ 11.38
Cancon 84	150	\$ 5.00	\$ 16.63	\$ 16.50
Cascades 82	150	\$ 0.82	\$ 11.88	\$ 11.38
Cascades 8 4	100	\$ 2.34	\$ 11.88	\$ 11.38
Cascades 8 4	100	\$ 5.38	\$ 11.88	\$ 11.38
CB Pack 84	75	\$ 12.75	\$ 18.88	\$ 20.25
Central Dynamics priv. A 85	150	\$ 5.00	\$ 0.45	\$ 0.75
Ciment St-Laurent A 84	75	\$ 6.00	\$ 28.00	\$ 31.75
Ciment St-Laurent A 85	50	\$ 11.00	\$ 28.00	\$ 31.75
Circo Craft Inc. 84	150	\$ 5.00	\$ 2.25	\$ 6.13
Circuits Helix Inc. 83	100	\$ 4.50	\$ 2.70	\$ 2.85
CFPC Inc. 85	75	\$ 13.75	\$ 17.63	\$ 17.25
Comterm Inc. 83	150	\$ 8.62	\$ 0.88	\$ 0.85
Cons. Bathurst 85 (2-1)	50	\$ 8.37	\$ 20.50	\$ 20.13
Continental Pharma Croysan A 85	100	\$ 5.00	\$ 4.00	\$ 5.00
Corp. Fin. Power 85	50	\$ 13.68	\$ 4.85	\$ 5.00
Corp. Réseau Informatique 86	100	\$ 1.50	\$ 1.30	\$ 1.30
Credit Indus. Desjardins 86	50	\$ 6.50	\$ 6.38	\$ 6.75
Datagram Inc. 84	150	\$ 3.00	\$ 3.30	\$ 3.15
Datagram 85	150	\$ 2.00	\$ 7.00	\$ 6.75
Deragog Langlois 87	75	\$ 2.25	\$ 1.95	\$ 1.74
Dinat 86	75	\$ 2.00	\$ 3.60	\$ 3.75
Domco Lée 86	50	\$ 13.25	\$ 8.00	\$ 7.63
Domicil Inc. 86	100	\$ 2.50	\$ 2.00	\$ 2.00
Dontar Inc. 85	50	\$ 23.40	\$ 22.63	\$ 22.13
Donohue Inc. 83	100	\$ 10.38	\$ 38.75	\$ 39.00
Donohue Inc. 85	50	\$ 17.38	\$ 38.75	\$ 39.00
Dorel Industries	100	\$ 5.00	\$ 4.95	\$ 5.00
Dufresnoy Inc. 82	100	\$ 0.60	\$ 0.55	\$ 0.60
Entreprises Harco 84	150	\$ 7.00	\$ 4.20	\$ 4.15
Entreprises Repap 86	50	\$ 12.50	\$ 17.00	\$ 17.25
Equipements Denis 85	150	\$ 2.00	\$ 5.13	\$ 5.00
Espalau Inc. (ord.) 86	100	\$ 3.00	\$ 1.70	\$ 1.85
Espalau Inc. (pr. conv.) 85	100	\$ 12.00	\$ 19.00	\$ 20.00
Exploration Augmitto 86	150	\$ 1.50	\$ 2.45	\$ 2.45
Exploration Bronson 85	100	\$ 0.88	\$ 0.45	\$ 0.50
FCA International 84	100	\$ 9.00	\$ 16.00	\$ 15.50

INDICES RCMP

Compagnie	Déduction en pc	Prix à l'émission	Prix au 07-08-87	Prix au 14-08-87
Fiducie du Québec 87	50	\$ 7.00	\$ 6.87	\$ 6.75
Fiducie Guardian ord. 83	100	\$ 6.25	\$ 19.00	\$ 17.25
Fiducie Guardian priv. A 83	100	\$ 6.00	\$ 7.13	\$ 7.13
Fiducie Guardian priv. B 84	150	\$ 10.00	\$ 9.50	\$ 9.38
Foresbec 86	100	\$ 2.00	\$ 2.95	\$ 2.95
Fourgons Transit 86	75	\$ 4.00	\$ 7.00	\$ 6.38
Geoffrion Lecter 86	75	\$ 6.00	\$ 5.38	\$ 5.38
Goodfellow 84	150	\$ 5.00	\$ 5.00	\$ 5.00
Groupe Algo 86	50	\$ 8.25	\$ 11.00	\$ 10.25
Groupe Bocenor BF 87	100	\$ 4.00	\$ 3.50	\$ 3.10
Groupe Cabano D'Anjou Inc. 86	100	\$ 5.00	\$ 6.00	\$ 6.00
Groupe Cantrex 86	75	\$ 4.00	\$ 5.38	\$ 5.00
Groupe CGI 86	75	\$ 6.50	\$ 5.13	\$ 5.25
Groupe Champlain 86	100	\$ 3.00	\$ 2.65	\$ 2.50
Groupe Kaufel 86	75	\$ 8.00	\$ 7.50	\$ 7.50
Groupe Lacroix 85	100	\$ 3.00	\$ 2.85	\$ 2.70
Grp. Espadon Peterbor 86	100	\$ 5.00	\$ 11.00	\$ 11.75
Groupe Immobilier Grilli 86	100	\$ 9.00	\$ 8.88	\$ 8.88
Gr. Jean Coutu Inc. 86	50	\$ 8.00	\$ 8.88	\$ 8.88
Groupe Kaufel 85	150	\$ 2.00	\$ 10.50	\$ 10.50
Groupe Plastique Moderne 86	75	\$ 6.25	\$ 10.50	\$ 10.50
Groupe Plastique Moderne 86	75	\$ 6.25	\$ 10.50	\$ 10.50
Groupe Sanivan 85	100	\$ 5.00	\$ 5.38	\$ 5.38
Groupe SNC 86	50	\$ 13.00	\$ 14.25	\$ 14.00
Groupe Totec 85	150	\$ 2.00	\$ 2.65	\$ 2.65
Groupe Totec 86	100	\$ 6.50	\$ 2.65	\$ 2.65
Groupe Totec 86	100	\$ 3.00	\$ 2.77	\$ 2.80
Groupe Transat AT 87	150	\$ 4.37	\$ 12.00	\$ 12.00
Gr. Transcontinental GTC 84	75	\$ 12.87	\$ 12.00	\$ 12.00
Gr. Transcontinental GTC 86	100	\$ 7.50	\$ 2.38	\$ 2.38
Groupe Val Royal Inc. 86	75	\$ 7.75	\$ 14.88	\$ 15.00
Groupe Videotron 85	50	\$ 17.00	\$ 14.88	\$ 15.00
Groupe Videotron 86	75	\$ 2.00	\$ 1.32	\$ 1.20
Groupe Visiontrique 86	50	\$ 21.00	\$ 14.88	\$ 15.00
Guardcor Invest. 85	150	\$ 10.00	\$ 8.00	\$ 8.25
Guillevin Int'l. 86	50	\$ 6.00	\$ 8.00	\$ 7.38
Heroux 86	100	\$ 5.00	\$ 11.38	\$ 11.38
Hof Inc. 86	100	\$ 3.00	\$ 2.48	\$ 2.40
IAF Biochem Int'l. Inc.86	75	\$ 5.00	\$ 17.25	\$ 18.37
Ideal (Grp. des Compagnies)	50	\$ 8.00	\$ 7.63	\$ 7.25
Ideal Metal 85	150	\$ 5.25	\$ 3.85	\$ 3.90
Igloo-Viikski Inc. 87	100	\$ 2.00	\$ 1.50	\$ 1.50
Imasco 81	100	\$ 18.07	\$ 35.38	\$ 36.50
Imasco 86	50	\$ 34.50	\$ 35.38	\$ 36.50
Impertex 86	100	\$ 2.00	\$ 1.40	\$ 1.35
Industries Charan Inc. 84	150	\$ 1.63	\$ 7.25	\$ 7.00
Industries Charan Inc. 85	100	\$ 5.00	\$ 7.25	\$ 7.00
Industries Pantorama 86	100	\$ 5.50	\$ 4.50	\$ 4.05
Industries Shaspar Ltée 86	100	\$ 5.50	\$ 3.85	\$ 4.05
Industries Triton Inc. 86	100	\$ 7.75	\$ 2.40	\$ 2.50
Informatix 2000 Inc. 86	100	\$ 4.00	\$ 3.35	\$ 3.30
Innotech Aviation 86	75	\$ 5.00	\$ 4.35	\$ 4.25
IPL 85	150	\$ 5.75	\$ 6.75	\$ 6.75
J.M. Saucier 86	150	\$ 2.50	\$ 11.38	\$ 11.38
Laperrrière et Verreault 86	100	\$ 4.00	\$ 5.00	\$ 5.00
Lassonde Inc. 87	50	\$ 6.75	\$ 7.00	\$ 5.13
Lavalin Tech 85	100	\$ 5.00	\$ 2.60	\$ 2.65
Lavalin Industries 87	50	\$ 10.00	\$ 9.63	\$ 9.88
Le Groupe Forex 83	100	\$ 5.00	\$ 1.80	\$ 1.84
Le Groupe Forex 83	100	\$ 2.50	\$ 1.70	\$ 1.65
Lépine Cloutier 86	100	\$ 8.75	\$ 7.13	\$ 8.13
LeVaque, Beaubien et Co. Inc. 86	50	\$ 8.75	\$ 7.13	\$ 8.13
Magasins Côteau 83	150	\$ 11.25	\$ 10.25	\$ 10.13
Mines D'Or Kieta Ltée 83	100	\$ 25.00	\$ 21.00	\$ 20.75
Lambert Somec 85	150	\$ 3.25	\$ 3.20	\$ 3.75
La Verendrye 83	100	\$ 4.00	\$ 1.20	\$ 1.30
Le Groupe ACSI Inc. 85	150	\$ 2.00	\$ 3.50	\$ 3.25
Le Groupe Cogeco 86	100	\$ 7.50	\$ 8.25	\$ 8.25
Le Groupe Cogeco 86	75	\$ 9.00	\$ 8.25	\$ 8.25
Les Industries Promatex 85	150	\$ 3.25	\$ 2.35	\$ 2.30
Les Ord. Hypocor Inc. 85	150	\$ 1.10	\$ 2.70	\$ 2.70

DATE 07-08 14-08

Compagnie	Déduction en pc	Prix à l'émission	Prix au 07-08-87	Prix au 14-08-87
Les Ord. Hypocor Inc. 86	100	\$ 3.20	\$ 2.70	\$ 2.70
Les Ord. Hypocor Inc. 86	100	\$ 2.75	\$ 1.98	\$ 1.99
LGS Conseil, en Inform. 86	75	\$ 3.75	\$ 2.75	\$ 2.85
Location Interac 85	75	\$ 3.00	\$ 6.25	\$ 6.25
Logibec 86	100	\$ 2.00	\$ 4.40	\$ 4.65
Logistec Inc. 86	50	\$ 9.25	\$ 7.13	\$ 7.25
Loisirs Fletcher 86	100	\$ 3.50	\$ 6.00	\$ 6.25
Louveau ord. 85	150	\$ 2.00	\$ 2.85	\$ 2.56
Louveau ord. 83	100	\$ 4.50	\$ 2.65	\$ 2.56
Louveau priv. conv. 84	150	\$ 5.00	\$ 4.15	\$ 4.25
Maax Inc. 87	100	\$ 2.50		

La pièce de 0.25 contre le chariot... un système qui enchante Steinberg

♦ MONTREAL (PC) - En novembre dernier, les clients de Steinberg, au centre commercial Versailles à Montréal, ont fait la connaissance d'une nouvelle sorte de chariot de supermarché, un engin promis à un brillant avenir. Muni d'un dispositif de verrouillage, pour que le client se sente responsable de replacer le chariot quand il en a fini, l'engin restitué à son utilisateur la pièce de 25 cents utilisée pour déverrouiller le mécanisme.

Quelques clients, particulièrement les vieilles personnes aux doigts mal assurés, on pu mettre du temps à s'y faire. Mais il semble qu'en général la clientèle apprécie suffisamment les avantages du nouveau système pour ne pas lui en vouloir du petit effort qu'il exige d'eux. Ceux qui ont les doigts pleins de pouces attendent qu'un autre client ramène l'objet, et lui proposent un troc: la pièce contre le chariot.

Les avantages du système se voient du premier coup d'oeil: les chariots n'encombrent plus les abords de la caisse, n'obligent plus les voitures à faire du slalom dans le stationnement, et surtout on les trouve quand on en a besoin. Même un vendredi à 19h30.

Sans brusquer

Si le nouveau panier est si bon pour le Steinberg de la Place Versailles, pourquoi ne le voit-on pas encore dans les autres magasins de la chaîne? C'est qu'on ne veut pas brusquer les clients, et qu'on veut être sûr que la chose soit rentable avant de remplacer dans toute la chaîne des engins qui normalement durent une dizaine d'années.

Deux autres chaînes ont déjà adopté le système à Montréal, SuperCarnaval et Maxi, et il y a des projets du côté de Zellers.

Payer une consigne pour utiliser un chariot, ce n'est pas tout à fait une nouveauté. On le fait en Europe et aux Etats-Unis déjà depuis quelques années, de même qu'en Ontario et dans l'ouest du pays. Le fournisseur montréalais, Carri-All, une entreprise de 150 employés fondée en 1969, se propose de répondre aux nombreuses demandes qui lui viennent des Etats-Unis dès qu'il pourra suffire au marché canadien.

Le gérant du Steinberg de Place

Versailles, M. J.R. Caron, est enchanté de ses 325 nouveaux chariots. Chaque année le magasin perdait une centaine de ses engins qui coûtent en moyenne \$110 chacun. Le supplément de \$35 payé pour les nouveaux chariots a été récupéré en quelques mois puisque les pertes ont beaucoup diminué, de même que les dommages causés aux voitures stationnées.

On raconte qu'avant l'installation du nouveau système, des blagueurs s'amusaient un jour à lancer les paniers à toute vitesse à travers le stationnement, quand l'un des chariots a sauté le parapet et s'est retrouvé sur l'autoroute.

Pour la grande majorité des clients sérieux et responsables, mais peut-être un peu négligents, la pièce de 25 cents semble une incitation à participer à cet effort pour ramener de l'ordre dans une situation qui devenait chaotique. ♦



Les chariots payants chez Steinberg s'avèrent rentables pour la compagnie.

Investissement de \$4 millions St-Georges: Place Centre-Ville dévoile ses transformations

♦ Un agrandissement de 50,000 pieds carrés et des améliorations totalisant \$4 millions ont permis de doubler de 30 à 60 le nombre des magasins et boutiques du centre commercial Place Centre-Ville, à Saint-Georges de Beauce.

par Real LABERGE

L'inauguration du centre commercial reamenagé sera faite, demain en présence de nombreux dignitaires et invités du monde commercial de la Beauce.

Place Centre-Ville, située au 11,400 de la 1re Avenue, à Ville Saint-Georges, est la propriété des Entreprises HLP Inc., de M. Herve Pomerleau.

Les travaux exécutés par le constructeur Herve Pomerleau Inc.,

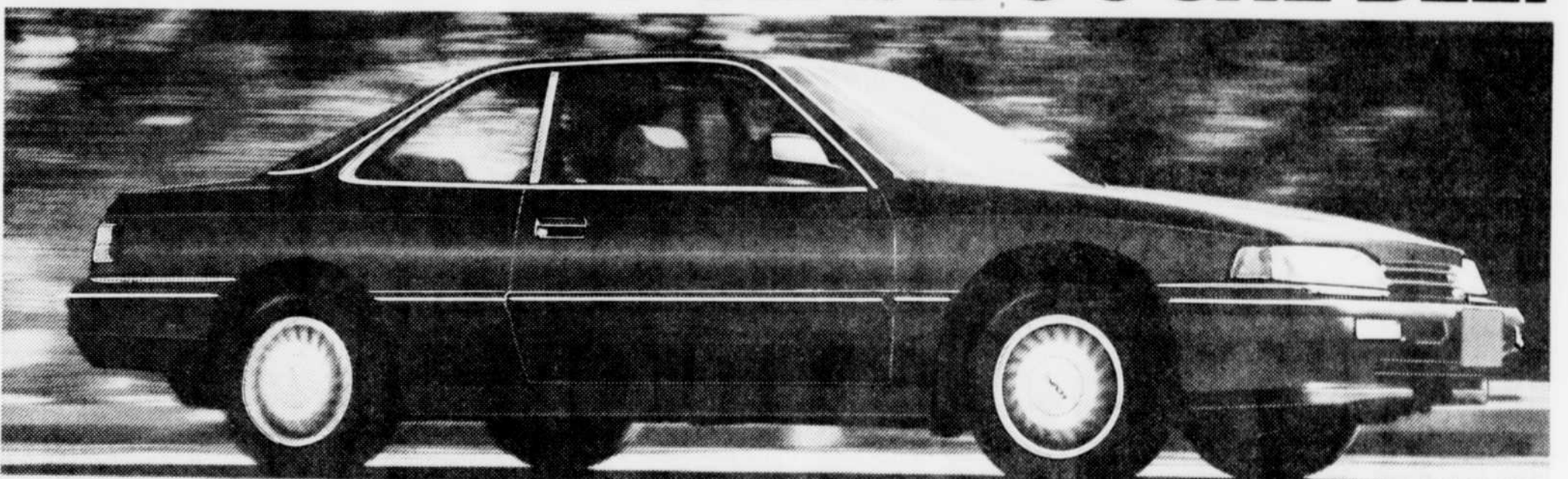
entreprise principale du même homme d'affaires, ont porté la superficie de plancher de 110,000 à 160,000 pieds carrés.

Une bonne partie de l'investissement de \$4 millions a servi à l'aménagement d'un stationnement étage de 155 voitures, qui a porté la capacité d'accueil du centre commercial à 675 voitures.

Ces travaux ont été mis en chantier en novembre 1986. Ils ont permis la venue de nouveaux postes de ventes et de services tels que Pizza Royale, California, Samson & Bélaire et la Société d'entraide économique.

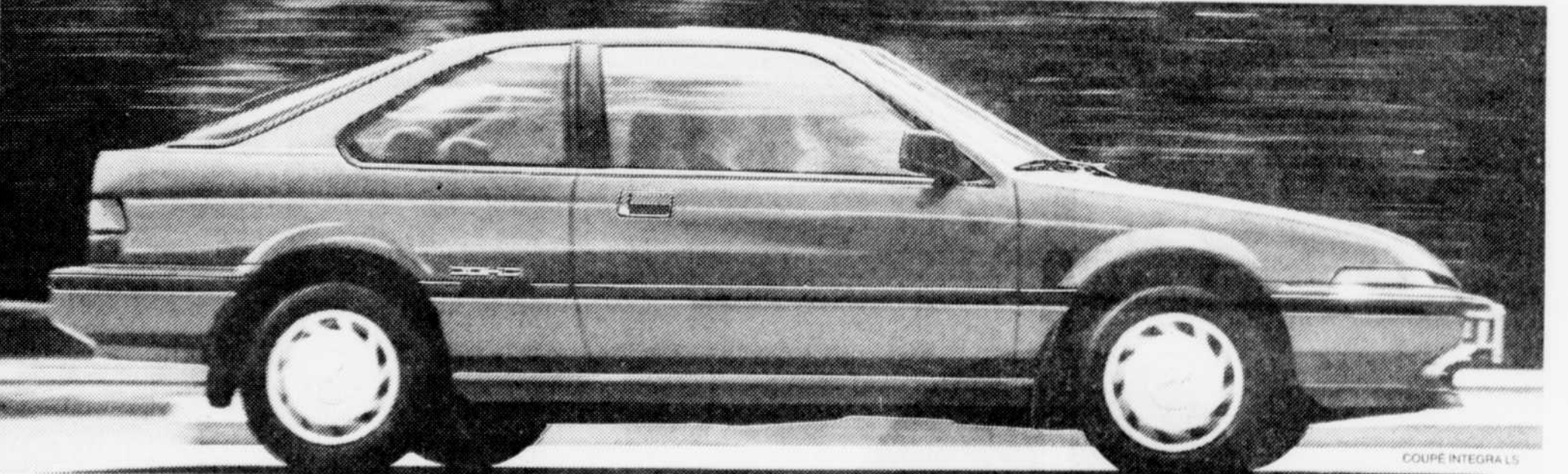
Les occupants majeurs de Place Centre-Ville sont la Pharmacie Jean Coutu, la SAQ, Provigo, People et le Centre de main-d'oeuvre du Canada. ♦

NOUS ÉTIIONS PERSUADÉS QU'UN ESSAI SUR ROUTE D'UNE ACURA RENDRAIT LES GENS BOUCHE BÉE.



COUPÉ LEGEND

NOUS AVIIONS RAISON.



COUPÉ INTEGRA LS

"La gloire et la fortune arrivent rarement du jour au lendemain mais les modèles à l'allure sportive d'Acura sont en voie de se faire des amis et d'influencer les éditeurs de l'automobile.

"Toutes les caractéristiques des Acura Integra à trois et à cinq portes nous ont plu - leur moteur fringant à 16 soupapes, leur belle allure sportive, leur intérieur spacieux et pratique et leur tenue de route emballante."

REVUE "CAR & DRIVER"

"Ça va. On l'admet. On ne peut plus attendre pour vous révéler notre opinion absolue sur le nouveau coupé Acura Legend. On a nommé cette voiture 2 portes luxueuse et stylisée notre Voiture importée de l'année en 1987."

REVUE "MOTOR TREND"

"L'Acura Integra est la deuxième meilleure Voiture importée de l'année en 1987. De plus, elle est au premier rang en fait d'achat avantageux."

REVUE "MOTOR TREND"

"Tout d'abord, il faut qu'on vous dise que l'Acura Legend est équipée d'un des meilleurs moteurs sur le marché. Loin de la

grand-route, sur un chemin tortueux et sans circulation, le coupé Legend a prouvé que son moteur n'est pas la seule caractéristique digne de mention.

"La grande vitesse, les virages très courts et les nids-de-poule profonds ont présenté des défis qu'un coupé de luxe de cette catégorie a rarement à relever. Pourtant, l'Acura s'en est très bien tirée."

AUTO WEEK

"Vous voulez voir le portrait d'une gagnante? Lors du scrutin, l'Acura Integra a devancé toutes les autres en fait de moteur, de boîte de vitesses, d'ergonomie, de confort, de roulement et de prix avantageux.

"L'Integra est une voiture à basse friction dont la maîtrise de la direction est précise. Son roulement est doux et il n'y a aucun bruit de ferraille. L'automobiliste prend le goût de la belle vie dans cette voiture."

REVUE "CAR & DRIVER"

"L'extérieur stylisé et classique de l'Acura Legend surpasse celui de toutes les autres voitures de la flotte d'essais de WAW. Le moteur V6 de 2.5 L et la boîte manuelle à 5 vitesses sont aussi en tête de file. Elle a en-

thousiasmé notre pilote le plus exigeant. C'est une voiture japonaise solide comme pas une... rapide, confortable et pratique."

"WARD'S AUTO WORLD"

Nous nous attendions à ce que tout le monde soit bouche bée après un essai sur route des Acura Legend et Integra mais nous ne nous attendions pas à de telles louanges.

Nous vous invitons à faire l'essai sur route d'une Acura Legend ou Integra ou des deux. Nous vous invitons aussi à nous faire part de vos commentaires. Nous en serons peut-être bouche bée.

Autre chose encore. Bien que l'Acura soit une nouvelle voiture, elle a hérité d'une qualité reconnue car Acura est une division de Honda Canada Inc.

Ça en dit long.

ACURA
LES VOITURES CONSTRUITES DE MAIN DE MAITRE.

Une division de Honda Canada Inc.

Votre avenir tient à votre ceinture.

carrières et professions

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ 647-3270

OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL LTÉE, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication, jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 52. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

GÉRANT DE PERSONNEL / OFFICIER DE SÉCURITÉ

(section gardiennage public)

Le candidat choisi sera affecté au contrôle et à la sécurité dans une institution publique, sur la rive sud.

Exigences:

- Être âgé de plus de 30 ans;
- sec. 5 ou l'équivalent requis;
- capable de diriger le personnel;
- autoritaire;
- ambitieux et critique;
- aimer communiquer et apporter les améliorations nécessaires.

Une expérience connexe au domaine de la sécurité est nécessaire.

Communiquer, les 17 et 18 août entre 11h00 et 20h00 au:

(418) 622-8188

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LOISIR POUR PERSONNES HANDICAPÉES



André Lesage, F.C.A. Président d'honneur

Pour une troisième année consécutive, l'Association québécoise de loisir pour personnes handicapées (AQLPH) organise le Prix Réseau AQLPH. Cet événement vise à honorer les municipalités et les organismes communautaires qui favorisent l'intégration socio-économique des personnes handicapées.

Pour souligner l'événement, Monsieur André Lesage, Président du Cabinet Samson Bélaire et Président d'honneur du Prix AQLPH, invite tous les gens d'affaires à se joindre à lui lors du dîner-bénéfice, qui se tiendra à Montréal, le 17 septembre 1987.

Pour plus d'information: (514) 252-3144



ACURA OPTIMA

4901 Boul. des Galeries, Charlesbourg 622-8180

Maintenant livrables dans les villes suivantes:

Victoria • Vancouver • Richmond • Kelowna • Calgary • Edmonton • Saskatoon • Winnipeg • Sudbury • Kitchener • London • St. Catharines • Hamilton • Brampton • Mississauga • Etobicoke • Toronto • Aurora • Ottawa • Montréal • Laval • St. Jérôme • St. Hubert • Granby • Sherbrooke • Trois Rivières • Québec • Chicoutimi • Moncton • Halifax.

Une escapade encore inexplicée

Rorqual de 25 tonnes repêché à St-Michel

♦ L'anse de Saint-Michel de Bellechasse grouillait de monde hier, venu admirer le rorqual commun de 25 tonnes qui flottait à la dérive dans le fleuve Saint-Laurent, à un kilomètre à l'est de la marina. Le mammifère cétacé de sexe mâle, d'une longueur de 46 pieds, était mort depuis au moins une semaine lorsque les équipes de la Garde côtière l'ont ramené sur la berge vers 11h.

par Isabelle JINCHEREAU

Le jeune animal de la famille des baleinoptères a été aperçu pour la première fois vers 8h30 par M. Gilles Turgeon, qui se trouvait au camping Saint-Laurent et croyait avoir vu un bateau en perdition au milieu du fleuve.

Il a d'abord alerté les patrouilleurs de la Sûreté du Québec puis a suivi la masse blanche et inerte jusqu'au quai de Saint-Michel. Il a alors constaté qu'il avait affaire à une baleine. L'animal de couleur noire offrait son ventre blanc au soleil et se balançait au gré des vagues, donnant l'impression qu'il était encore en vie.

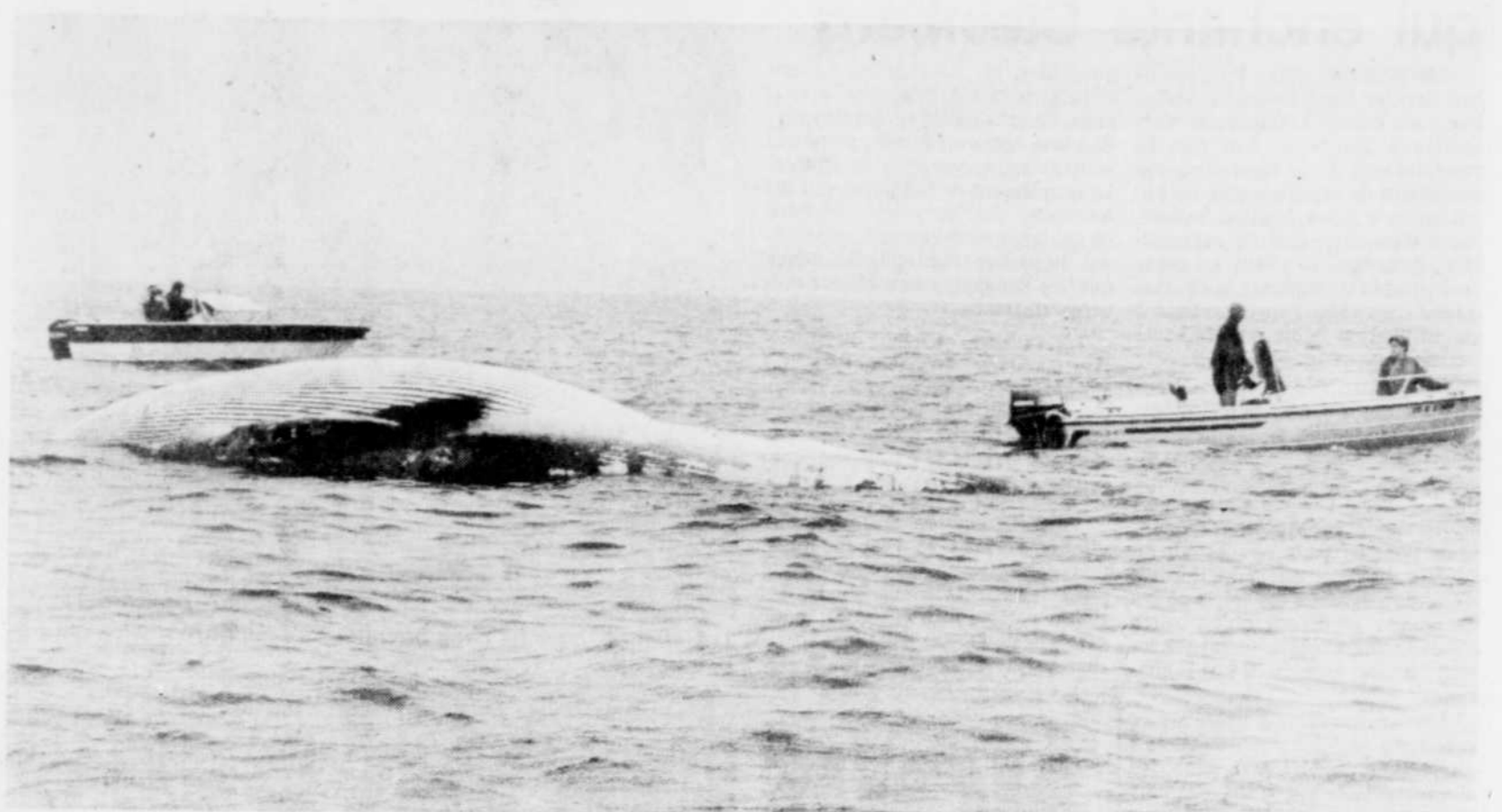
Il a fallu deux bonnes heures au navire Sterne de la Garde côtière canadienne pour amener le rorqual ficelé à 10 mètres de la rive de Saint-Michel. La baleine a affronté deux marées avant d'être hissée dans un camion à l'aide d'une grue, vers 18h pour prendre le chemin de

l'usine Alex Couture de Charny, spécialisée dans la récupération des animaux.

Un peu plus tôt, un citoyen de Saint-Michel, M. Henri Gagnon, avait tiré l'animal avec un câble près du quai afin que les spécialistes de Pêches et Océans Canada et de l'Institut national d'écotoxicologie du Saint-Laurent puissent examiner le cétacé.

L'un des experts de l'Institut, M. Pierre Beland, a prélevé des échantillons sur le rorqual commun. Il n'a relevé aucune blessure sur la baleine. Les centaines de curieux qui ont envahi le quai et les berges tout l'après-midi ont cependant pu contempler de près l'anus et le pénis du mammifère, ainsi que sa gueule ouverte, qui dégageait une odeur de pourriture.

Selon M. Beland, il est extrêmement rare que ce type d'animal remonte aussi loin dans le Saint-Laurent. D'ailleurs, selon certains témoins, c'était la première fois qu'un mammifère du genre s'échouait à la hauteur de Saint-Michel de Bellechasse. Le rorqual commun vit dans les eaux froides à travers le monde et s'avance par douzaine dans le golfe et l'estuaire jusqu'à l'embouchure du Saguenay durant la belle saison. « Il a fallu qu'il monte assez haut, peut-être jusqu'à Montmagny, pour terminer sa course ici. Il peut vivre assez longtemps sans se nourrir », explique le chercheur scientifique.



La baleine a affronté deux marées avant d'être hissée dans un camion à l'aide d'une grue, vers 18h pour prendre le chemin de l'usine Alex Couture de Charny, spécialisée dans la récupération des animaux.

Il sera difficile d'évaluer l'âge de l'animal étant donné qu'il faut pour cela, prélever une substance

de son conduit de son oreille, substance qui doit être déjà contaminée par le décès prématuré de la balei-

ne. Quant à la cause du décès, elle demeure inconnue.

En 1985, une baleine s'était

aventurée dans le lac Saint-Pierre tandis qu'une autre, plus petite, s'était échouée à Cap-Santé. ●

Une équipe sur laquelle vous pouvez compter. Le Centrex numérique Meridian,* c'est ça. Fabriqué par Northern Telecom et offert par la compagnie de téléphone, ce réseau de télécommunications met à la disposition des entreprises un éventail complet de fonctions et de services. Avec le Centrex numérique Meridian, vous avez l'appui total et l'engagement de conseillers experts, d'ingénieurs, de techniciens d'entretien et de préposés au service. Vous avez accès à une équipe complète de spécialistes. Et ce, 24 heures par jour, 7 jours par semaine, 52 semaines par année. Le Centrex numérique Meridian: un réseau et une équipe à l'avant-garde de la technologie. Appelez Northern Telecom au 1-800-387-1487.

nt northern
telecom



LIAISONS



Northern Telecom
Fournisseur officiel
Matériel de télécommunications
Jeux Olympiques d'hiver
Calgary 1988